



CAVES DE  
RAUZAN

## Rapport de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

2019



[www.cavederauzan.com](http://www.cavederauzan.com)



Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle.  
« For the Materiality Disclosures Service, GRI Services reviewed that the GRI content index is clearly presented and the references for Disclosures 102-40 to 102-49 align with appropriate sections in the body of the report.»

# Sommaire

## De la vigne au vin...

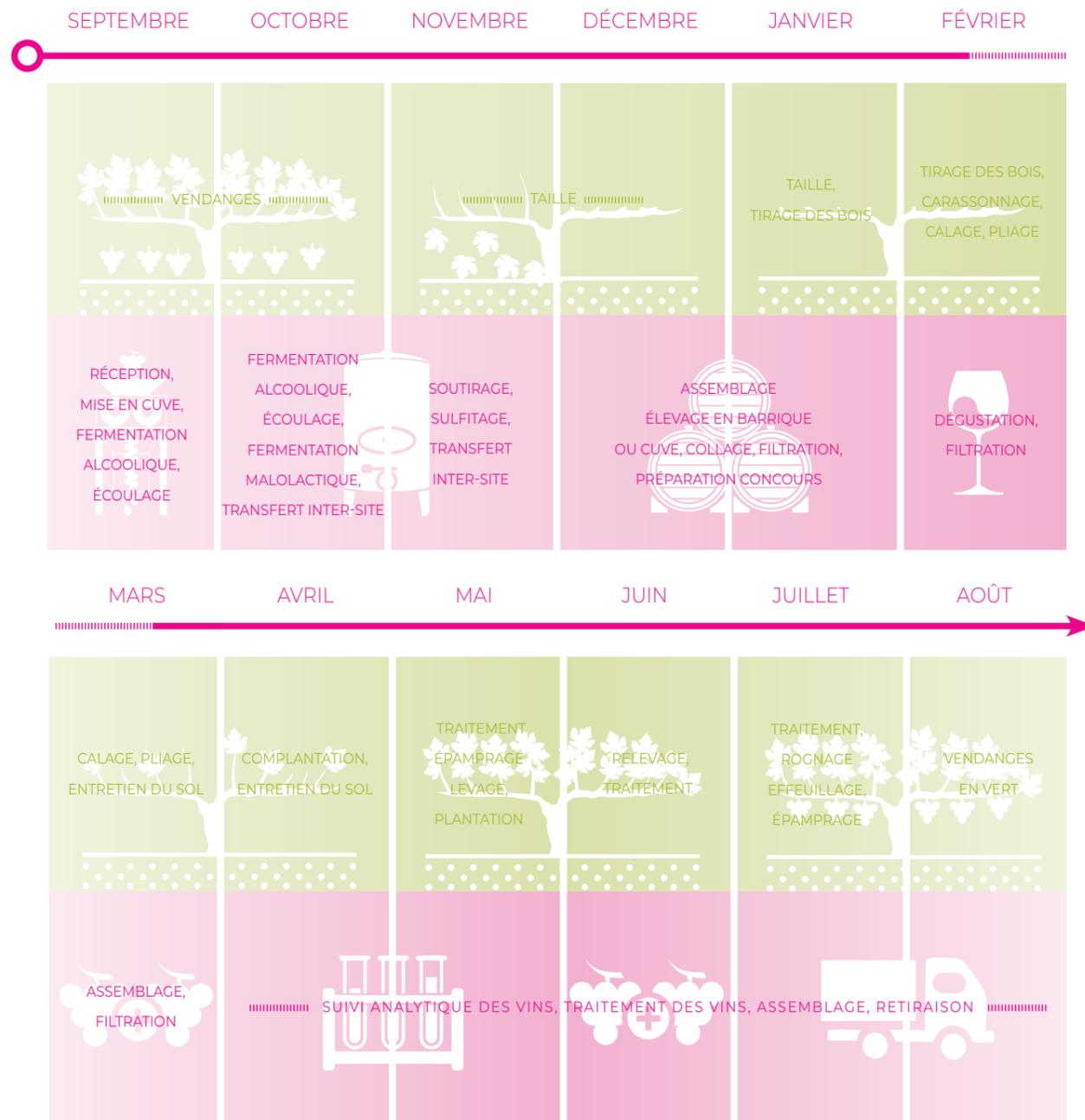


Schéma « De la vigne au vin » .....02

### Informations générales sur l'entreprise .....04

1. Edito de la gouvernance, les engagements stratégiques de l'entreprise.....05
2. Une coopérative vinicole au cœur des vins de Bordeaux.....06
3. Un engagement profond dans la R.S.E découlant de valeurs fortes.....08
4. Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement).....19
5. Un rapport R.S.E en conformité avec les normes GRI.....20
6. Parties prenantes et éléments pertinents identifiés : exercice de matérialité.....20

### I. Pilier Economique.....24

1. La coopérative en quelques chiffres clés.....25
2. Performances économiques de la structure.....25
3. Plan d'investissement.....26
4. Des pratiques d'achats responsables.....28

### II. Pilier Environnemental.....30

1. Nos démarches environnementales.....31
2. Nos actions environnementales.....33
3. Gestion des matières.....39
4. Gestion des effluents et déchets.....40

### III. Pilier Social/Sociétal.....40

1. Composition des équipes.....44
2. Qualité de Vie au Travail.....45
3. Formations.....49
4. Ecoute des salariés et communication au sein de l'entreprise.....50
5. Communautés locales et ancrage territorial.....54
6. Des échanges focus RSE avec d'autres structures.....63

### IV. Pilier production et produit fini.....64

1. Commercialisation de nos produits.....65
2. Responsabilité de nos emballages.....69
3. Marketing et communication autour de nos produits.....72
4. Relations avec le client et le consommateur.....79

### Vision stratégique.....85

### Nos engagements responsables.....86

### Index contenu GRI.....88





## Informations générales sur l'entreprise

1. Edito de la gouvernance, les engagements stratégiques de l'entreprise
2. Une coopérative vinicole au cœur des vins de Bordeaux
3. Un engagement profond dans la R.S.E découlant de valeurs fortes
4. Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement)
5. Un rapport R.S.E en conformité avec les normes GRI
6. Parties prenantes et éléments pertinents identifiés : exercice de matérialité

### 1. Edito de la gouvernance, les engagements stratégiques de l'entreprise (102-14)



Le mot du Président : Denis BARO

Le mot du Directeur : Philippe HEBRARD



« Chacun d'entre nous est amené à choisir, notamment de par son métier, ses priorités de vie. C'est notre rôle à nous, les vignerons que d'entretenir des lopins de terre, d'y cultiver différents cépages pour espérer produire de belles vendanges, pour ensuite pouvoir élaborer nos vins.

Nous sommes les garants et gardiens de cette production millénaire, culturelle et inscrite dans nos paysages depuis l'ère gallo-romaine. Nous nous reconnaissons aussi, toujours dans le même désir que nos prédécesseurs dans ce mode de coopération comme grande ambition solidaire, sociale et humaine. Par des stratégies courageuses et performantes, du passé transmis au présent, ce modèle coopératif reste vivant et adapté aux nouveaux et éternels enjeux d'une croissance économique fructueuse, même à l'échelle de notre région et de notre pays.

Nous ressentons les nécessités d'adaptation du vivant, comme la sève doit nourrir le bourgeon au printemps. Nous vivons avec la crainte des aléas, climatiques et autres, mais ensemble, ce qui tempère quelque peu le vécu dans les épreuves. Les pratiques de nos cultures évoluent et suivent entre autre les prescriptions de la biodiversité. Les suivis et les débouchés de vente nous y incitent aussi, comme notre bon sens.

Par-dessus tout, vivre sur un même territoire et bien vivre ensemble n'a rien d'une utopie, c'est notre profonde aspiration. En effet, nos actions et activités professionnelles ne sculptent pas uniquement les paysages et les économies, mais aussi nos rapports aux autres dans les différentes dimensions de nos vies et de leurs vies. Pour conclure, nous sommes fiers de nos pratiques engagées par nature et de chercher à toujours avancer en consciences humaines partagées, nous rendant toujours plus responsables, plus forts et plus pertinents. Ce sont nos choix, ce sont nos vies...

Quand le « je » devient « nous », il y a un avenir. »

« L'enjeu de notre entreprise est de fixer une activité économique génératrice de valeurs dans le monde rural de notre secteur géographique. En effet, notre activité touche directement le revenu de nos adhérents, de nos salariés et des entreprises partenaires, ce qui représente quelques 400 familles de notre région.

Pour cela, nous nous engageons à :

- . Inscrire notre activité dans la durée et permettre de pérenniser l'outil de production qui a été initié par nos pairs en 1933 via des investissements réguliers et judicieux.
- . Positionner notre entreprise comme une cave coopérative leader du secteur, par la qualité de ses produits, par la valorisation et le dynamisme commercial, par son comportement responsable tant sur les aspects environnementaux, sécuritaires que sociaux.
- . Au travers de notre influence sur la filière, permettre aux vins de Bordeaux de se redéployer via un développement qualitatif à la pointe, une recherche de produits sur mesure pour nos partenaires négociants et des réponses aux attentes sociétales des consommateurs auxquels nous sommes confrontés via nos ventes directes.

Notre implication dans le tissu économique de notre secteur rural, l'outil que notre cave a développé depuis les années 30 que nous maintenons en état d'utilisation et développons via des investissements réguliers, les évolutions permanentes de nos stations d'épuration, notre implication auprès des viticulteurs et l'accompagnement dans la conduite du vignoble, notamment concernant le respect de l'environnement (Agriconfiance, Vignerons en Développement Durable, Haute Valeur Environnementale, Agriculture Biologique...) sont autant de points sur lesquels notre entreprise peut s'appuyer pour travailler encore et générer un développement durable pour les années à venir. »



## 2. Une coopérative vinicole au cœur des vins de Bordeaux

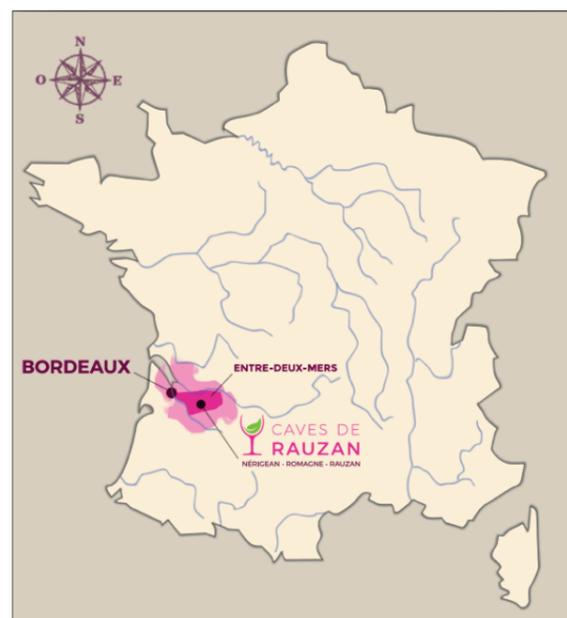


**Trois sites au sein de l'Entre-Deux-Mers** (102-1, 102-2, 102-3, 102-4, 102-5, 102-10, 102-7)

L'entreprise « **Caves de Rauzan** » est une S.C.A (Société Coopérative Agricole) à capitaux variables.

L'entreprise implantée en France, est composée d'une seule structure, située dans l'Entre-Deux-Mers, divisée en trois établissements actifs (sites de vinification) :

- **Site de Rauzan** (33420) qui est le siège de l'organisation ;
- **Site de Grangeneuve** à Romagne (33760) ;
- **Site de Le Noble** à Nérigean (33750).



Carte de localisation de la zone d'influence.

**Gouvernance et type de société** (102-5, 102-18)

Une cave coopérative, aussi appelée coopérative vinicole, est un groupement de vignerons adhérents en cave (les associés coopérateurs). Elle correspond ainsi à un regroupement de plusieurs exploitations agricoles de tailles variables.

Tous les viticulteurs sont associés coopérateurs de la coopérative et de ce fait, celle-ci leur appartient. Le terme « Associés » signifie qu'ils ont des parts sociales et un rôle dans la gouvernance de la cave coopérative selon le principe : « **une personne = une voix** ».

La notion de « Coopérateur » signifie qu'ils apportent leur production à la coopérative : ils sont les « fournisseurs » de matières premières. Ainsi, leur propre outil de vinification est détenu collectivement dans la cave coopérative qu'ils dirigent et approvisionnent, permettant de diminuer les coûts de vinification.

Les caves coopératives ont un type de gouvernance particulier, lié au statut coopératif. Les associés coopérateurs choisissent les membres du Conseil d'Administration (CA), organe de gouvernance de la coopérative, lequel nomme un Président. Elles sont ainsi administrées par des vignerons élus par leurs pairs et par un tandem : Président et Directeur.

Nous organisons chaque année **12 Conseils d'Administration** afin de gérer les décisions importantes relatives aux aspects économiques, sociaux et environnementaux de la coopérative. Ces conseils sont constitués de **33 membres administrateurs** élus chaque année au cours de l'Assemblée Générale statutaire de notre cave. Le Conseil d'Administration élit le bureau qui se réunit environ 18 fois par an. En outre, **4 Assemblées Générales** d'information sont organisées chaque année pour rendre compte aux adhérents du fonctionnement de la cave et les informer du contexte de la filière.

## Extrait rapport coopertise 2018

(Intervention au siège des Caves de Rauzan en octobre 2018)

« La Révision des coopératives agricoles et de leurs unions, dénommée Coopertise®, est mise en application du référentiel NARCA 30.2017.01 édicté et publié par le Haut Conseil de la Coopération Agricole (HCCA).

(...)

Conformément au référentiel de HCCA, cette mission de révision a pour objectif de porter une appréciation sur :

- La conformité juridique et fiscale du fonctionnement et de toutes les opérations réalisées par la coopérative,
  - La pertinence de l'organisation mise en place (groupe, flux économique, relation tiers),
  - La clarté et l'équité du pacte coopératif,
  - L'efficacité de la gouvernance (expression des associés, maîtrise des administrateurs).
- (...)

Nous n'avons pas constaté de dysfonctionnements susceptibles de remettre en cause la conformité de l'organisation et du fonctionnement de votre coopérative aux principes et aux règles de la coopération et à l'intérêt de ses adhérents, ainsi qu'aux règles coopératives spécifiques qui lui sont applicables. »



Assemblée générale d'information



### 3. Un engagement profond dans la R.S.E découlant de valeurs fortes



#### Nos valeurs (102-16)

À l'été 2019, nous avons réalisé un travail au sein de l'entreprise afin de révéler les valeurs perçues par les salariés de la cave. Ainsi, chaque employé a pu participer en exprimant les **4 valeurs** représentatives pour lui de notre entité.

Ce sont pas moins de 47 valeurs différentes qui ont été citées avec une notion de « **responsabilité** » particulièrement présente. Nous avons également retrouvé des valeurs tout autant essentielles comme **l'engagement**, la **qualité**, le **respect** et le **partage**.



#### Engagement dans la RSE et dans la filière

(102-12, 102-13)

##### • La Global Reporting Initiative (GRI)

La GRI, créée en 1997 par le CERES (Coalition pour les Economies Environnementalement Responsables) est une organisation mondialement reconnue ayant pour mission de développer les directives en matière de développement durable et de reporting.

Ainsi, les lignes directrices de la GRI ont été publiées pour la première fois en juin 2000. Elles constituent, à l'échelle internationale, un cadre commun pour l'élaboration des rapports développement durable et leur adoption constitue une démarche volontaire de l'entreprise.

La GRI a mis en place un référentiel d'éléments d'information permettant de mesurer l'avancement des entreprises dans le domaine de la RSE. Ce référentiel est divisé en 3 grandes catégories : économie, environnement et social.

Le cadre de reporting GRI ont été révisés à plusieurs reprises en 2002, 2006 et 2013. En octobre 2016, les lignes directrices G4 ont été remplacées par les normes GRI Sustainability Reporting Standards (normes GRI).

Nous suivons donc ces normes depuis plusieurs années et ce rapport est le second rédigé selon le référentiel GRI Standards.

#### Engagé RSE

Le label "Engagé RSE" évalue le niveau d'intégration de l'ISO 26000 dans la stratégie et le management de l'organisation et qualifie le niveau de maturité de l'organisation en termes de responsabilité sociétale et de développement durable. Cette évaluation permet de crédibiliser notre démarche et de communiquer sur nos engagements.

En 2018, nous avons obtenu le **niveau « Exemplaire »** pour notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Cette reconnaissance est volontaire et a pour but de vérifier, la prise en compte dans notre organisation des thématiques de développement durable, le déploiement des actions d'amélioration mais également d'aller plus loin en nous situant par rapport aux autres entreprises.

Les conditions de travail, la transparence de la politique des dirigeants, le respect et la préservation de l'environnement, l'aide au développement local et la satisfaction du consommateur ont été passées au crible de l'évaluation "Engagé RSE" (modèle AFAQ 26000) menée par l'AFNOR. À ce jour, nous sommes la seule coopérative viticole de Bordeaux à avoir atteint le **niveau « Exemplaire »**, ce qui traduit une forte maturité de notre démarche.



#### Extrait rapport de suivi démarche VDD - Engagé RSE 2019

« La cave est un véritable acteur de la Responsabilité Sociétale qui a identifié les vrais enjeux et enclenché de nombreuses pratiques pour :

- maintenir l'activité viticole sur toutes les appellations de la cave et permettre aux adhérents de vivre dignement de leurs activités,
- contribuer à concilier la qualité du vin et le respect du territoire, de l'environnement et de la préservation,
- limiter l'utilisation des molécules chimiques dans la lutte contre les ravageurs et les maladies du vignoble,
- être un ambassadeur de l'appellation,
- proposer des emplois durables, correctement rémunérés et des bonnes conditions de travail aux salariés de la coopérative. »



## Mélodie Merenda

Chef de projet RSE et Economie Circulaire  
AFNOR Certification

Le référentiel d'évaluation « Engagé RSE » d'AFNOR Certification évalue la maturité des démarches RSE des organisations selon 4 niveaux :

- Niveau Initial
- Niveau Progression
- Niveau Confirmé
- Niveau Exemplaire

Le référentiel d'évaluation "Engagé RSE" a été développé en s'inspirant des lignes directrices et des questions centrales de l'ISO 26000. Le label « Engagé RSE » est délivré après une évaluation sur site et une interview des parties prenantes internes et externes à l'organisation. Cette visite sur site est gage de robustesse et crédibilité du référentiel et du dispositif « engagé RSE ».

Au-delà du lien avec l'ISO 26000, chaque sous critère du référentiel a été lié avec les GRI standards et les Objectifs de Développement Durable.

Les Caves de Rauzan ont obtenu en début 2018 le niveau exemplaire. Elles font donc partie des entreprises dont la démarche RSE est la plus mature parmi l'ensemble des entreprises que nous avons évalué sur la base de ce référentiel « engagé RSE ».



« S'INSPIRER DES LIGNES

DIRECTRICES DE L'ISO 26000 »

« UN NIVEAU EXEMPLAIRE

OBTENU DÉBUT 2018 »

« UN GAGE DE ROBUSTESSE ET

DE CRÉDIBILITÉ »

## Le label "Engagé RSE" et ODD

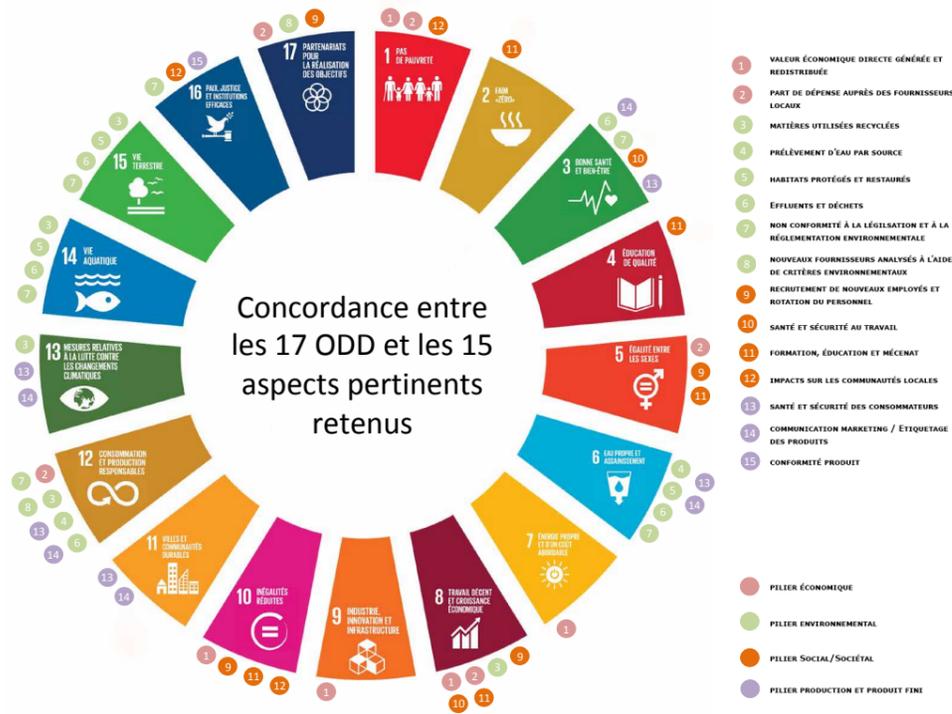


Extrait du livre blanc, label engagé RSE, « Comment une démarche RSE permet-elle de contribuer aux ODD » <https://marketing.afnor.org/developpement-durable-rse/label-engage-rse>

## Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable ont été établis par les États membres des Nations unies et sont rassemblés dans l'agenda 2030. Cet agenda, adopté en 2015, définit des cibles à atteindre à l'horizon 2030 au travers des ODD. Ces cibles répondent aux objectifs suivant : éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans tous les pays, protéger la planète, et garantir la prospérité pour tous. Les Caves de Rauzan s'efforcent de contribuer à ces objectifs au travers des aspects pertinents retenus dans ce rapport.





### Vignerons en Développement Durable (VDD)

Notre conseil d'administration a décidé de s'engager encore plus loin dans sa stratégie de responsabilité sociétale en adhérant à l'association Vignerons en Développement Durable dès 2018. Des prérequis spécifiques au référentiel VDD permettent de consolider notre démarche RSE avec, entre autres, des modules de formation organisés pour l'ensemble de nos salariés mais également de nos adhérents. Des rencontres annuelles sont également organisées par l'association afin d'échanger avec les autres adhérents. Un moment convivial et particulièrement constructif.



Rencontres VDD 2019

Nous sommes, depuis l'été 2019, la première entreprise vitivinicole à être labellisée VDD dans le bordelais. Le label, reconnu par la profession, nous permettra d'afficher le logo sur nos bouteilles.



**Denis Ladouche**, viticulteur-adhérent aux caves de Rauzan, propriétaire du château Jean de Marceau, viti-référent VDD et membre de la commission vignoble de Rauzan.

« En cette grande période de transition écologique et de sauvegarde de la biodiversité, la labellisation VDD peut nous permettre de passer ce cap en douceur.

Le but : arriver à **produire un vin de qualité** avec une rémunération suffisante, en ayant **une empreinte minimale sur la planète**. Une démarche commune pour faire encore plus le lien entre nos exploitations et nos chais »



### Céline Ragot

Directrice des opérations  
Association Vignerons en Développement Durable

Vignerons en Développement Durable (VDD) est le label RSE de la filière vin. Il est délivré aux producteurs de vin - caves coopératives et domaines particuliers, qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable. Il est basé sur un cahier des charges issu de la norme internationale ISO 26000, vérifié sur l'ensemble du périmètre d'action de l'entreprise : « de la vigne au verre ».

L'association VDD a pour rôle de gérer le label : elle fait évoluer le cahier des charges, gère sa communication, met en relation les différentes entreprises engagées dans la démarche pour qu'elles puissent mutualiser leurs expériences, etc. Pour mettre en oeuvre tous ces projets au sein de l'association, plusieurs commissions ont été créées. Elles sont composées de viticulteurs et salariés des entreprises labellisées ou en conversion. Les Caves de Rauzan sont engagées dans deux commissions : la commission technique et la commission communication.

Cela fait plusieurs années que nous sommes en contact avec les Caves de Rauzan. C'est une coopérative très investie dans le développement durable et nous sommes très heureux de la compter parmi nos adhérents. Depuis juin 2019, l'entreprise est labellisée Vignerons en Développement Durable, félicitations !

« LES CAVES DE RAUZAN  
SONT ENGAGÉES DANS  
DEUX COMMISSIONS »

« LABELLISÉE VIGNERONS EN  
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DEPUIS JUIN 2019 »



AgriConfiance® est une démarche qui vise à promouvoir chez les viticulteurs le développement de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cet engagement s'est traduit en 2011 par une certification selon la norme NF V01-007 « système de management de la qualité et de l'environnement de la production agricole ».

Nous avons contribué activement à l'évolution de cette démarche par notre participation à la commission de normalisation visant à mettre à jour la norme NF V01-007, puis aux réunions de travail filière vin pour l'élaboration du cahier des charges AgriConfiance®.



**Sarah Slous**  
Responsable développement et animation, AgriConfiance®

Agri Confiance est une démarche, créée par Coop de France, basée sur des normes : NFV 01-005 et NFV 01-007. Pour avoir le label « AgriConfiance », il faut être certifié en amont sur une de ces deux normes, et en aval, il faut être certifié ISO 9001, ISO 22000, IFS et/ou BRC, car la promesse de la démarche est la traçabilité du champs à l'assiette.

Cette année, nous étions présent au Salon International de l'Agriculture sur le stand de Coop de France. Nous avons proposé des dégustations de produits provenant des coopératives Agri Confiance. Les Caves de Rauzan ont répondu à cet appel et ont donc pu faire déguster leurs vins.

En 2018, nous avons travaillé avec plusieurs coopératives, notamment les Caves de Rauzan, sur l'élaboration d'un cahier des charges de la filière vin. En effet, étant donné que les normes NF sur lesquelles repose la démarche n'ont pas d'exigences prédéfinies, il était nécessaire de mettre au point ce cahier des charges.

Le référentiel est créé et comporte 3 niveaux :

- Niveau 1 éthique : qualité et traçabilité certifiées, des produits faits en France, une charte sociale,
- Niveau 2 sur l'environnement : exigences sur la lutte contre le réchauffement climatique, limitation des intrants, préservation de la biodiversité, préservation des sols ...
- Niveau 3 : une démarche RSE reconnue, de type ISO 26000

Le logo peut apparaître sur les produits dès lors que l'entreprise est reconnue au niveau 2. Les Caves de Rauzan sont très impliquées dans la vie de l'association : leur directeur, Philippe Hébrard est vice-président d'Agri confiance.



« LA PROMESSE DE  
LA DÉMARCHE EST  
LA TRAÇABILITÉ  
DU CHAMPS  
À L'ASSIETTE. »

« LES CAVES DE  
RAUZAN SONT  
TRÈS IMPLIQUÉES  
DANS LA VIE  
DE L'ASSOCIATION »

Afin d'accompagner le déploiement de la RSE dans les coopératives, Coop de France et AFNOR ont élaboré un label sectoriel « Coopératives So Responsables » (CSR), il permet de reconnaître et d'afficher le niveau d'implication en matière de Responsabilité Sociétale.

Nous avons obtenu cette reconnaissance dès le mois d'août 2019 et sommes la **1ère coopérative de France labellisée CSR !**





## Benjamin Perdreau

Responsable RSE de Coop de France

Depuis plusieurs années, Coop de France dispose d'une stratégie RSE pour accompagner les coopératives dans leur différenciation sur le marché. Dès 2006, Coop de France en partenariat avec le Groupe AFNOR a développé le Programme 3D – Destination Développement Durable. Ce parcours propose aux entreprises de l'agroalimentaire un accompagnement à la carte pour intégrer la RSE dans leurs activités dont le Diag 3D, permettant de faire le point sur les points forts et les pistes d'amélioration des organisations. En plus de 10 ans, plus de 250 diagnostics ont été réalisés avec cet outil. Concernant l'ultime étape de ce parcours, les coopératives les plus engagées s'orientaient vers l'outil AFAQ 26000, référence de l'évaluation de la maturité d'une démarche RSE d'une organisation.

Avec le lancement en 2017 par la Plateforme RSE, service rattaché au Premier Ministre, d'un appel à manifestation pour mener une expérimentation sur les labels RSE sectoriels, Coop de France, engagé depuis de nombreuses années dans une stratégie RSE, a répondu à cet appel à manifestation d'intérêt voyant dans cette expérimentation le moyen d'atteindre plusieurs objectifs :

- Fédérer le réseau Coop de France sur l'enjeu de valorisation en stabilisant et en agrégeant dans un parcours cohérent, les outils d'accompagnement techniques proposés aux coopératives,
- Participer à la rédaction de l'avis de la Plateforme nationale RSE sur les labels RSE sectoriels qui sera remis au Premier Ministre,
- Valoriser auprès des clients des coopératives les démarches RSE engagées.

La réponse a été élaborée par les membres du réseau Coop de France en collaboration avec AFNOR Certification, organisme tiers indépendant amené à réaliser les évaluations. Cette réponse s'appuie sur l'outil d'évaluation développé par AFNOR Certification, Engagé RSE, basé sur l'ISO 26000 et la future ISO/TS 26030, auquel les spécificités coopératives et de l'agroalimentaire ont été intégrées comme la gouvernance, l'ancrage territorial ou le lien particulier entre la coopérative et les coopérateurs agriculteurs dans la transition agro-écologique. Le label Coopératives So Responsables n'est pas un label produit mais un label à destination des professionnels qui sera associé à la communication de Coop de France vis-à-vis de ses parties prenantes (distributeurs, grossistes, institutionnels...).

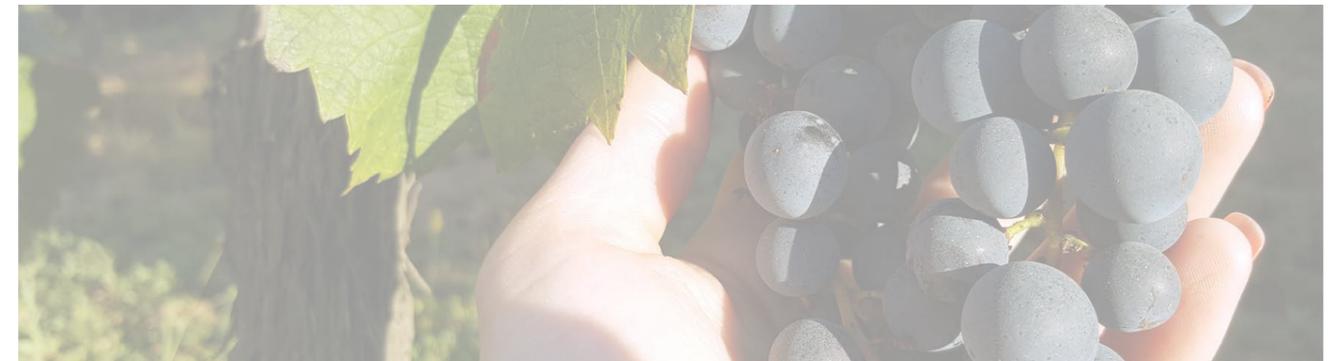


« COOP DE FRANCE  
DISPOSE D'UNE  
STRATÉGIE RSE POUR  
ACCOMPAGNER  
LES COOPÉRATIVES »

## Interbio

Fort de nos engagements en faveur du Bio, nous avons adhéré, en 2018, à l'association interprofessionnelle BIO régionale INTERBIO.

Elle assure la promotion des produits, fédère les opérateurs de la région, structure le développement des filières Bio, anime l'activité du pôle régional de compétences et représente les intérêts de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et de l'Agence Bio nationale.



## Nos présences dans différentes instances

Les Caves de Rauzan sont également fortement impliquées dans les organisations professionnelles :

- **Denis Baro**, Président des Caves de Rauzan, est Président de Coop de France Nouvelle-Aquitaine et membre des organismes de gestion des appellations Bordeaux et Entre-Deux-Mers. Il est également administrateur de Quali-Bordeaux.

- **Philippe Hébrard**, Directeur Général, est vice-président de l'association Agriconfiance, et participe également à la commission vrac du Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB).

- **Robert Offredo**, Secrétaire Général, membre de la commission juridique et sociale de la FCVA, membre de l'Agence Régionale de la Biodiversité en Nouvelle Aquitaine (ARBNA). Il représente également la cave dans le cluster INNOV'IN ainsi qu'auprès de l'association Interbio.

- **Jean-Marie Maurer**, Directeur Technique, participe aux commissions de dégustation de l'organisme d'inspection Quali-Bordeaux.

- **Laure Durand**, Responsable R.S.E, est membre des Comités R.S.E Coop de France et du CIVB. Elle participe également à la commission de normalisation RSE-Agro auprès de l'AFNOR.

Nous soutenons les recherches œnologiques des organismes publics ou privés et accueillons sur le site de Rauzan un centre expérimental de la Chambre d'Agriculture de Gironde et de l'IFV.

Nous sommes présents dans les commissions technique et communication de Vignerons en Développement Durable ainsi que dans le collectif 3D (Destination Développement Durable).





### Laura Esperandieu

Responsable RSE - Environnement  
Service Technique CIVB

*Le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) est l'organisme de filière des Vins de Bordeaux. Le rôle du CIVB est d'établir un contact permanent entre viticulteurs et négociants en vue de faciliter le règlement de questions communes. Outre une mission d'intérêt général (défense des terroirs, lutte contre la contrefaçon, promotion de l'oenotourisme, adaptation à l'environnement concurrentiel...), le CIVB a trois missions essentielles :*

- Procéder aux études nécessaires à l'orientation, la régulation et l'organisation du marché des vins de Bordeaux.
- Développer, par la promotion, la demande en vins de Bordeaux.
- Contrôler la qualité des vins de Bordeaux au stade de la commercialisation et soutenir des recherches en vue d'adapter le vignoble et améliorer la qualité des vins.

*Dans le but d'accompagner la filière dans son engagement RSE, nous nous appuyons sur un groupe pilote composé d'une trentaine d'entreprises avec lesquelles nous construisons un référentiel et des outils dont un diagnostic RSE. Ces outils seront mis à disposition des producteurs et négociants de vin. Ainsi, ils pourront évaluer leur démarche RSE et mettre en place un plan d'action pragmatique et adapté à leur activité.*

*Pour nous, il est important d'avoir les Caves de Rauzan dans ce groupe pilote car c'est une entreprise référente en matière de RSE en viticulture. C'est un réel atout de pouvoir échanger avec Laure Durand, responsable RSE des Caves de Rauzan, car cela nous permet de confronter notre référentiel à sa vision d'experte et à une démarche existante, solide et reconnue.*



« UN CONTACT PERMANENT

ENTRE VITICULTEURS

ET NÉGOCIANTS »

« UNE DÉMARCHE EXISTANTE,

SOLIDE ET RECONNUE »

## 4. Certifications et conformité réglementaire (social, produit, environnement)

(307-1, 413-1, 419-1)



La cave tient à être performante sur tous les piliers du développement durable, et pour cela, nous nous sommes engagés de manière volontaire dans différentes certifications :

· **La certification du conseil technique** permet à notre service vignoble d'exercer une activité de conseil auprès de nos adhérents. Les Caves de Rauzan sont agréées sous le numéro AQ 01646 et certifiées depuis 2013. L'activité de conseil concerne en particulier les traitements phytopharmaceutiques et vise avant tout à accompagner les viticulteurs qui souhaitent s'orienter vers des itinéraires techniques réfléchis et raisonnés. Le renouvellement de cette certification a été effectué en 2016.

· **NF V01-007 : 2004.** Elle correspond à la certification de la démarche Agriconfiance®. Cette démarche, initiée au sein des Caves de Rauzan en 2005 via l'outil de la qualification, a été certifiée en 2011.

· **Haute Valeur Environnementale (HVE) ou certification environnementale de niveau 3 :** En 2018, nous avons franchi le palier des 20 exploitations, correspondant à 25% de notre vignoble certifiées HVE. Cette certification nous permet d'apposer le logo associé sur les bouteilles des exploitations certifiées.

· **Agriculture Biologique :** aux Caves de Rauzan, 200 hectares sont conduits en Agriculture Biologique et certifiés BIO par Ecocert.

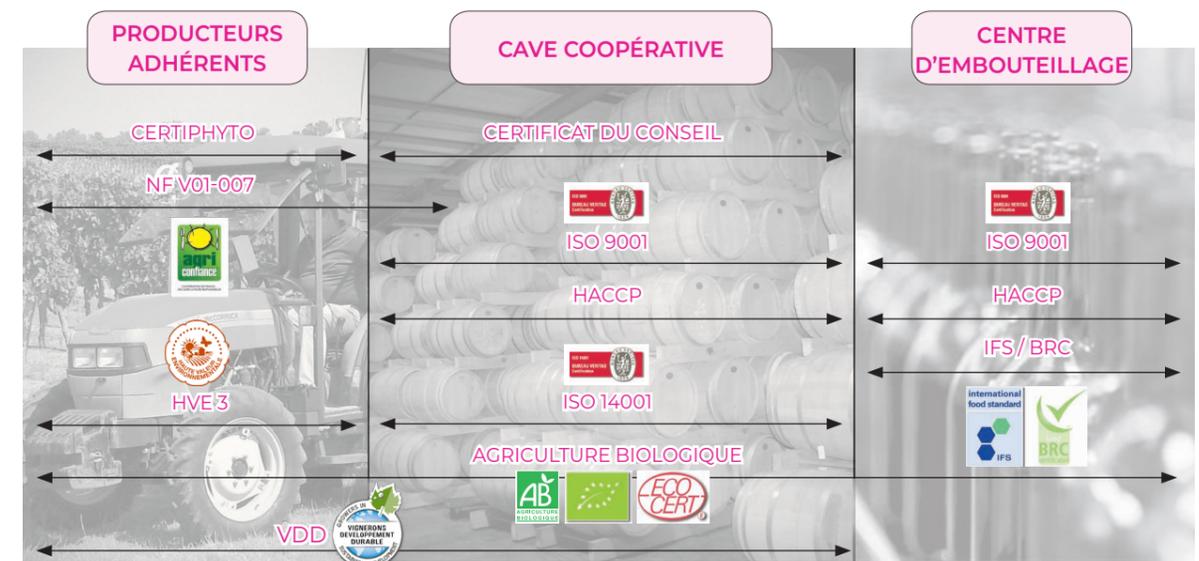
· **Vignerons en Développement Durable :** Nous avons obtenu la labellisation selon le référentiel VDD, associé à l'évaluation « engagé RSE » d'AFNOR en Juin 2019.

· **ISO 9001 : 2015.** Cette norme, obtenue dès 1998, spécifie les exigences relatives au système de management de la qualité dans le but de produire des produits conformes aux attentes des clients et à la réglementation en vigueur.

· **HACCP :** Les Caves de Rauzan formalisent et mettent à jour régulièrement leur étude HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). Ce système d'analyse des dangers permet d'identifier, évaluer et maîtriser les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments.

· **ISO 14001 : 2015.** Elle spécifie les exigences relatives au système de management environnemental d'une organisation. Celle-ci est amenée à identifier et maîtriser les impacts environnementaux de ses activités à l'aide d'une analyse environnementale et de plans d'actions adaptés. Notre système est certifié selon cette norme depuis 1998.

· **IFS/BRC :** Notre site d'emouteillage Terre de Vignerons possède les certifications BRC grade AA et IFS higher level. Les certifications IFS et BRC ont été créés afin de fournir des produits sains aux consommateurs, garantir la sécurité des aliments et répondre aux exigences de la réglementation communautaire en matière d'hygiène.



### Déclaration du Directeur (307-1)

« Lors de l'exercice 2017-2018, nous n'avons reçu aucune amende ou pénalité en lien avec les aspects sociaux, économiques et environnementaux »



## 5. Un rapport R.S.E en conformité avec les normes GRI (102-11, 102-50, 102-51, 102-52, 102-53, 102-55, 102-56)

Ce rapport de responsabilité sociétale est le 5<sup>ème</sup> document rédigé par la cave et ce dernier est publié en suivant les « GRI Standards », tout comme le précédent. La période de reporting correspond à l'année civile 2018 ou, selon les éléments d'informations, à l'exercice 2017-2018, soit du 01/09/17 au 31/08/18.

Les derniers rapports de Responsabilité Sociétale concernaient les périodes 2009-2010, 2010-2011, 2012-2013 et 2015-2016. Nous avons opté pour un cycle bisannuel. Aucune vérification externe n'a été effectuée sur ce rapport. Par ailleurs, il a été soumis à la GRI dans le cadre du Materiality Disclosure Services.

Le principe de précaution est pris en compte dans notre société. En effet, l'utilisation d'outils et de normes intégrés dans notre stratégie (ISO 26000, ISO 9001, ISO 14001, NF V01-007) permettent d'anticiper les différents risques liés à l'activité de l'entreprise et de prendre, si nécessaire, des mesures en amont.

Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle.  
« This report has been prepared in accordance with the GRI Standards : Core option » (102-54)



Pour toutes questions ou compléments d'informations sur le rapport ou son contenu contactez :

**Laure DURAND, Responsable R.S.E**  
laure.durand@cavesderauzan.fr

## 6. Parties prenantes et éléments pertinents identifiés : exercice de matérialité

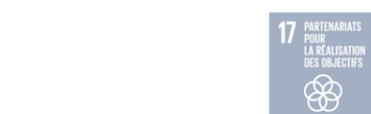
(102-40, 102-42, 102-43, 102-44, 102-45, 102-46, 102-47, 102-48, 102-49)

Afin d'enrichir ce rapport et d'apporter un regard objectif sur nos démarches, nous avons interrogé plusieurs de nos parties prenantes. Nous estimons, en effet, que des témoignages extérieurs renforcent la crédibilité de nos dires et apportent une réelle plus-value à ce rapport.

### Extrait rapport de suivi démarche VDD – Engagé RSE 2019

« Plusieurs interviews de parties prenantes internes et externes ont été réalisées durant l'évaluation de suivi afin de connaître leurs visions de l'entreprise, les relations entretenues avec celle-ci, ainsi que la crédibilité de la politique menée par la cave auprès de ses parties prenantes.

Les interviews des parties prenantes internes ont mis en avant une certaine fierté d'appartenance des salariés et des vignerons aux Caves de Rauzan. De plus, l'ensemble des parties prenantes externes ont une relation gagnant/gagnant avec la cave et toutes ont développé une relation de confiance et de transparence.»



### Identification des parties prenantes

Nos parties prenantes ont été déterminées grâce à l'arbre de décision, pour la sélection des parties prenantes présent dans l'accord AC X 30-030, qui correspond à la traduction de l'ISO 26000 pour le secteur de l'agroalimentaire.

Le tableau suivant reprend de manière condensée nos parties prenantes significatives, leurs principales attentes ainsi que les moyens de communication (au-delà de ce présent rapport) qui permettent d'y répondre.

Certaines parties prenantes représentent nos principaux interlocuteurs : nos adhérents en tant qu'actionnaires et fournisseurs de matières premières, nos salariés, nos clients, nos consommateurs et Terre de Vignerons (partenaire d'embouteillage et client).

Parties prenantes significatives	Principales attentes	Communication et dialogue engagés
Adhérents (viticulteurs et fournisseurs de matières premières)	- Pérennité de la cave - Meilleur revenu possible - Appui technique, accompagnement, conseils et aide à l'amélioration des pratiques - Meilleure valorisation de ces produits	- Assemblées générales - Conseils d'administration - Bureaux - Commissions Vignoble, comité de pilotage maturité - Suivi du vignoble par nos techniciens - Suivi des démarches engagées avec les adhérents - Événements : récréation gourmande, ronde des caves, dégustation du millésime...
Adhérents (administrateurs)	- Justice économique et sociale - Croissance et rentabilité de l'entreprise - Visibilité sur la stratégie d'entreprise - Gouvernance efficace	- Suivi du vignoble par nos techniciens - Suivi des démarches engagées avec les adhérents - Événements : récréation gourmande, ronde des caves, dégustation du millésime...
Salariés	- Formations et conditions de travail (bien-être et sécurité) - Écoute et communication avec la direction - Rémunération stable et régularité de paiement - Reconnaissance des mérites et valorisation	- Entretiens individuels - Dialogue social via les délégués du personnel - Présentation annuelle du projet d'entreprise - Enquête salariés, gestion des réclamations, charte éthique et sociale, enquête RPS... - Mise en place de signes de reconnaissance - Sortie d'entreprise
Clients	- Relation de confiance - Conformité des commandes / cahier des charges - Régularité de l'approvisionnement et transparence	- Enquêtes de satisfaction clients - Échanges téléphoniques et mails - Déplacements des commerciaux sur le terrain - Rapport + fiche R.S.E
Consommateurs	- Santé et sécurité - Produits qualitatifs et accessibles - Diversification des produits - Étiquetage complet	- Site internet - Réseaux sociaux - Participation aux événements : récréation gourmande, dégustations du millésime...
Terre de Vignerons (partenaire d'embouteillage et client)	- Communication et collaboration suite aux retours clients - Équité économique - Connaissance du cahier des charges de l'entreprise	- Visites sur site - Échanges téléphoniques, mails, fax - Présence du Directeur au Directoire - Présence du Président au Conseil de surveillance - Réunions de direction - Commission industrielle
Fournisseurs	- Respecter les délais de paiement - Partenariat sur le long terme	- Échanges téléphoniques et mails - Visites sur sites - Réunion annuelle de revue de contrat
Partenaires financiers	- Pérennité de l'entreprise	- Communication des bilans de l'entreprise - Réunions - Échanges téléphoniques
Pouvoirs publics	- Respect de la réglementation - Maintien de l'emploi - Transparence des communications	- Rencontres - Participation à des groupes de travail - Courriers
Collectivités locales	- Développer l'économie locale - Informations transparentes - Communication	- Dialogue via les adhérents présents au conseil municipal - Site internet
Syndicats professionnels	- Soutien et appui de projets - Participation aux activités - Élément moteur de la filière viti-vinicole	- Réunions mensuelles (FCVA) - Participation à des groupes de travail - Échanges téléphoniques et mails - Participations aux enquêtes
Futurs collaborateurs	- Débouchés professionnels - Opportunités d'embauche	- Rencontres - Échanges téléphoniques et mails



 **Définition des thèmes principaux selon les « GRI Standards ».**

Afin de déterminer les éléments pertinents à traiter dans ce rapport, nous avons envoyé un questionnaire à destination de nos parties prenantes respectives. La GRI offre une liste des enjeux pertinents initiaux. Nous avons donc demandé aux parties prenantes de mettre une note à chacun de ces enjeux selon l'importance qu'elles y accordent.

Après l'analyse des réponses de nos parties prenantes et de nos impacts sur la société, nous avons hiérarchisé les thèmes.

**Tableaux des impacts et périmètre pour les enjeux pertinents retenus**

L'exercice de matérialité a permis de faire ressortir 15 enjeux pertinents, répartis sur 4 piliers majeurs :

- **Économique**
- **Social**
- **Environnemental**
- **Produit.**

Enjeux pertinents identifiés	Périmètre de l'aspect	Impacts de cet aspect	Pilier associé
<b>Performances économiques</b>	Au sein de l'entreprise (adhérents et salariés) et en dehors (réseau de distribution, partenaires financiers)	Retombées économiques directes pour les 300 adhérents et les salariés. Impact économique local important.	<b>ECONOMIQUE</b>
<b>Pratiques d'achat</b>	Au sein et en dehors de l'entreprise	Contrôle de l'origine des matières premières et de la chaîne d'approvisionnement.	
<b>Matières</b>	Au sein et en dehors de l'entreprise	Utilisation de matières : carton, verre et plastique...	<b>ENVIRONNEMENT</b>
<b>Eau</b>	Dans l'entreprise : concerne essentiellement le process	Consommation d'eau : désinfection et rinçage.	
<b>Biodiversité</b>	En dehors de l'entreprise : l'ensemble de notre vignoble	Maintien d'une biodiversité significative sur nos sites et aux alentours.	

<b>Effluents et déchets</b>	Au sein et en dehors de l'organisation	Maîtrise des rejets des stations d'épuration et des risques de pollution.	<b>ENVIRONNEMENT</b>
<b>Conformité</b>	En dehors de l'entreprise	Impacts sur les communautés locales en cas de non-respect de la réglementation.	
<b>Évaluation environnementale des fournisseurs</b>	Au sein et en dehors de la cave	Gestion et suivi de l'impact environnemental des adhérents et des fournisseurs de la chaîne d'approvisionnement.	
<b>Recrutement de nos employés et rotation du personnel</b>	Dans l'entreprise	Évolution de l'emploi des salariés. Qualité de vie au travail et la motivation des salariés.	<b>SOCIAL</b>
<b>Santé et sécurité au travail</b>	Dans l'entreprise	Maîtrise et anticipation des risques SST pour les salariés.	
<b>Formation et éducation</b>	Dans l'entreprise	Amélioration des compétences des employés.	
<b>Communautés locales</b>	En dehors de la cave	Implication économique, sociale et environnementale dans les communes du territoire.	
<b>Santé et sécurité des consommateurs</b>	En dehors de la cave	Maîtrise des risques d'hygiène.	<b>PRODUIT</b>
<b>Communication marketing/ Étiquetage des produits et services</b>	En dehors de la cave	Amélioration des aspects de communication afin d'assurer une bonne vision des produits par le consommateur et le client. Affichage des informations essentielles.	
<b>Conformité produit</b>	Au sein de la cave (impact au niveau de la direction) et en dehors	Respect de la réglementation.	





## I. Pilier économique

### 1. La coopérative en quelques chiffres clés

### 2. Performances économiques de la structure

### 3. Plan d'investissement

### 4. Pratiques d'achats

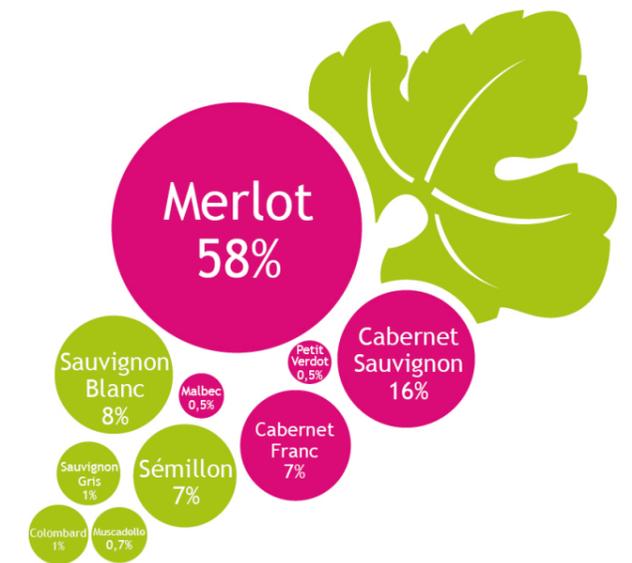
L'exercice s'étend sur une durée de douze mois recouvrant la période du 1er Septembre 2017 au 31 Août 2018.

### 1. La coopérative en quelques chiffres clés (102-2, 102-7)

Les Caves de Rauzan réalisent les opérations de vinification, élevage et commercialisation du vin issu des raisins de ses adhérents.

Comme il s'agit d'une société privée à capitaux variables, chaque adhérent détient une partie du capital. Chacun des adhérents de la coopérative est donc actionnaire et fournisseur de la cave. Le capital détenu dépend du niveau d'activité de l'exploitant.

**321** adhérents producteurs  
**3 543** hectares de vignes en 2018  
**6 000** barriques  
**600 000 hl** de capacité de cuverie  
**192 000 hl** de production en 2018



### 2. Performances économiques de la structure (201-1, 201-4)

Les adhérents étant au cœur de notre système économique, notre objectif est d'utiliser au mieux les ressources afin d'assurer un revenu de qualité à nos viticulteurs.

La cave coopérative n'a ainsi pas pour objectif de faire des bénéfices. La valeur créée a pour vocation d'être redistribuée dans sa totalité, induisant donc une valeur économique non répartie proche de 0 euro.

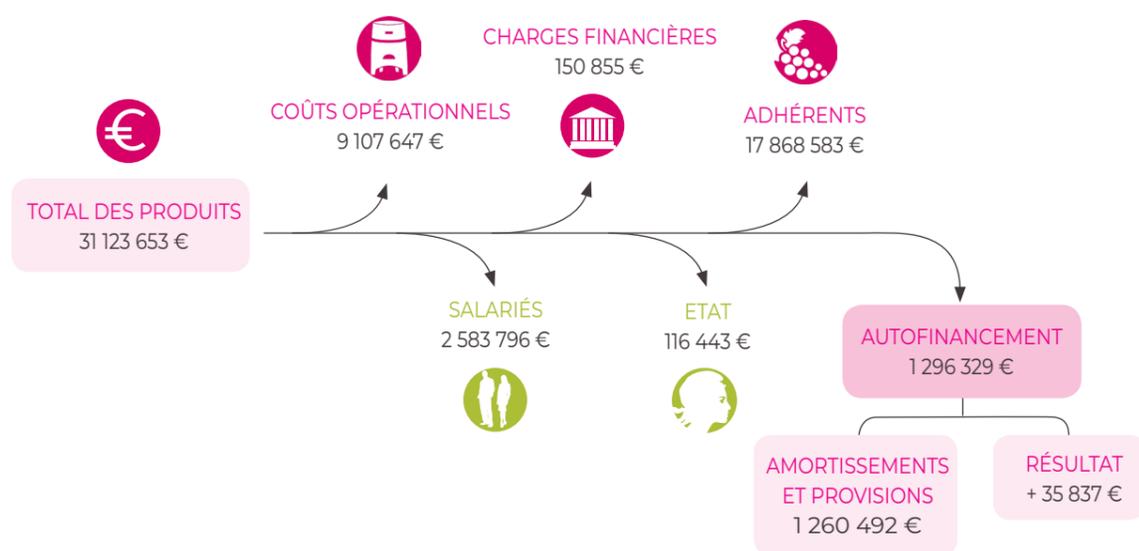
Les adhérents sont rémunérés par acomptes pour chaque campagne. Des calendriers de paiements sont mis en place par le service comptabilité et le paiement total d'une récolte se fait en 9 acomptes répartis sur 3 ans.



La rémunération exacte des adhérents est fonction de leurs apports en raisins et des ventes de la cave. D'autres facteurs, comme le suivi parcellaire ou le respect des normes, sont pris en compte. Ces aspects sont suivis par le service vignoble et les décisions finales reviennent au Conseil d'Administration.

Les aides publiques reçues nous permettent également d'assurer la compétitivité de notre entreprise. Sur l'exercice 2017/2018, nous avons bénéficié de **201 416 euros de subventions**.





Valeur économique directe créée et redistribuée par notre coopérative.

### 3. Plan d'investissement



Afin de rester à la pointe de la modernité et de garantir la qualité de nos produits, notre structure investit judicieusement et régulièrement dans des équipements et installations. Nos programmes d'investissement s'étalent **sur 3 ans**. Pour le plan actuel en cours (2019-2021), **le montant d'investissement s'élève à 3,7 millions d'euros**.



CHAÎNE DE THERMOVINIFICATION  
2014 - Romagne



CUVIER C RÉNOVÉ  
2015 - Rauzan



CUVIER B RÉNOVÉ  
2016 - Rauzan



CUVERIE EXTÉRIEURE / THERMO  
2017 - Romagne



CHAÎNE DE CRÉMANT  
2018 - Rauzan



CUVIER 100 RÉNOVÉ  
2019 - Rauzan

### Christophe Dornier

Ingénieur Arts et Métiers  
Co-Gérant de SICOE

SICOE est un bureau d'ingénierie qui travaille principalement dans le milieu viti-vinicole. Nous sommes basé à Perpignan et nous avons à ce jour 30 années d'expérience.

Nous travaillons avec les Caves de Rauzan depuis 1997. Ce partenariat repose sur la mise en place de schémas directeurs remis à jour tous les 3 ans. Tout a commencé par un audit complet de la cave, puis nous avons déterminé des évolutions qualitatives, quantitatives et des évolutions de process. Nous avons ensuite intégré ces évolutions dans des schémas directeurs qui ont permis aux Caves de Rauzan de se projeter techniquement et financièrement pour lancer différentes phases d'investissements leur permettant d'être depuis de nombreuses années un des leaders dans cette activité.

Nous planifions les investissements sur 2 à 3 ans et mettons en oeuvre des études plus détaillées et des chiffrages précis. Ces plans d'investissement sont ensuite validés par la direction et le conseil, et nous pouvons alors élaborer une feuille de route de réalisation des travaux.

Pour chaque chantier mis en place avec la cave, nous faisons des visites de suivis régulières et nous veillons à ce que les contraintes réglementaires (ICPE, réglementation alimentaire,...) soient respectées. De plus, lorsque nous définissons un nouvel atelier, nous nous soucions de l'ergonomie des postes. Nous concevons les installations pour que le matériel puisse plus tard être nettoyé, entretenu, voir changé... et veillons à améliorer au mieux le travail des employés du chai. Ainsi, nous travaillons avec tous les services des Caves de Rauzan afin d'optimiser les investissements que nous pilotons.



« SE PROJETER TECHNIQUEMENT  
ET FINANCIÈREMENT POUR  
LANCER DIFFÉRENTES PHASES  
D'INVESTISSEMENTS »

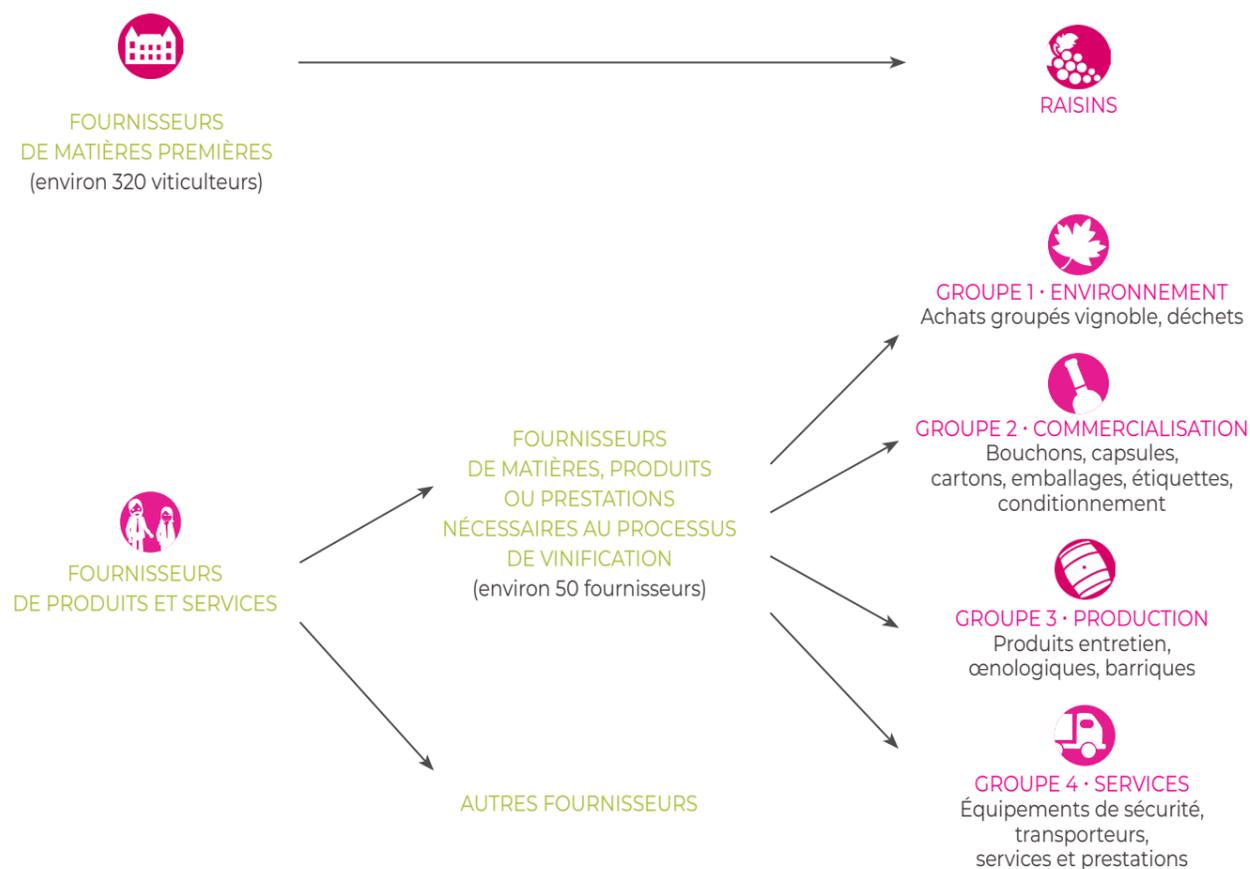
« AMÉLIORER AU MIEUX LE  
TRAVAIL DES EMPLOYÉS DU CHAI. »



## 4. Des pratiques d'achats responsables



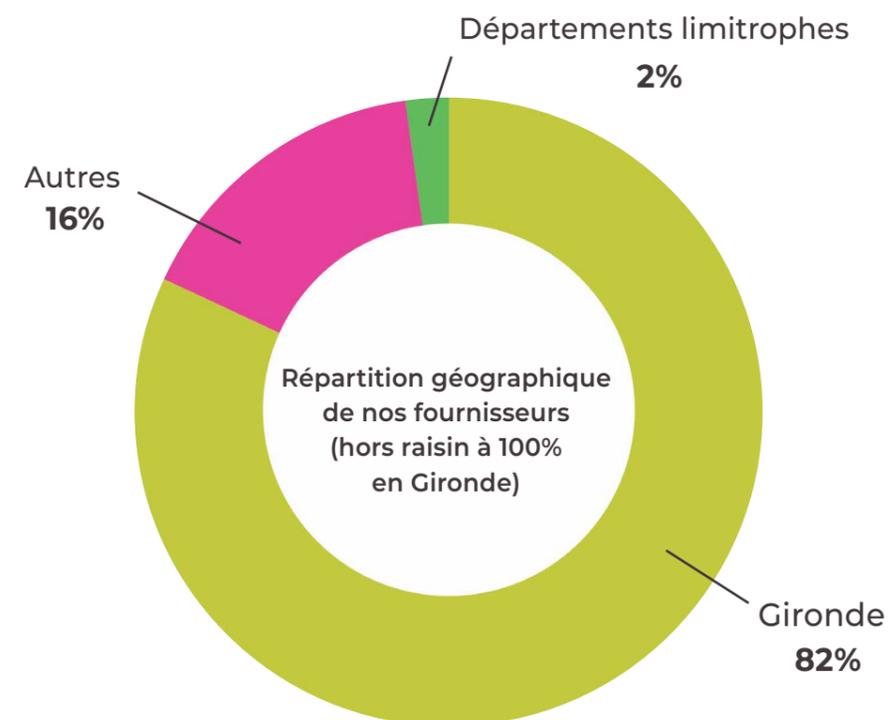
### Structure de la chaîne d'approvisionnement (102-9, 102-10)



### Répartition territoriale de nos fournisseurs (204-1)

Notre entreprise, consciente et soucieuse de son ancrage territorial local, se tourne au maximum vers des entreprises de Gironde pour se fournir. Le fait de privilégier l'approvisionnement de proximité permet de développer l'économie locale, de soutenir les entreprises environnantes et de bénéficier également d'un relationnel de proximité ; ce qui se traduit par des échanges réguliers et donc des réponses aux attentes réciproques.

Cela permet donc d'engager des partenariats durables. Ainsi, lors de l'exercice 2017-2018, 82% de nos dépenses fournisseurs ont été réalisées dans des entreprises girondines.



### Evaluation des fournisseurs (308-1)

Outre nos efforts pour nous fournir localement, nous essayons d'établir des critères stricts en termes de qualité, de management et de respect de l'environnement dans la politique d'achats. Le but est de choisir des partenaires ayant une vision en adéquation avec la nôtre, mais également de maintenir avec eux des relations durables. Pour exemple, certains de nos imprimeurs sont engagés dans une démarche environnementale avec la marque « IMPRIM VERT® » qui impose un cahier des charges strict en matière d'environnement.

Nous avons mis en place un système d'évaluation à destination des 4 groupes de fournisseurs identifiés. Un système de roulement sur 4 ans a été organisé permettant à chacun de nos fournisseurs d'être audité, ou évalué, par notre service qualité.

En 2018, le groupe 4 (équipements de sécurité, transporteurs, services et prestations) ainsi qu'une partie du groupe 3 ont été audités.

Cette évaluation porte sur 3 thèmes eux-mêmes déclinés en plusieurs points : le management de la qualité et de l'environnement (notamment l'utilisation de normes ou référentiels reconnus), le rapport qualité/prix des produits/services proposés et la relation entre l'entreprise et notre coopérative (capacité de réaction par rapport à la demande, capacité d'innovation notamment en RSE, gestion des délais de livraison...).

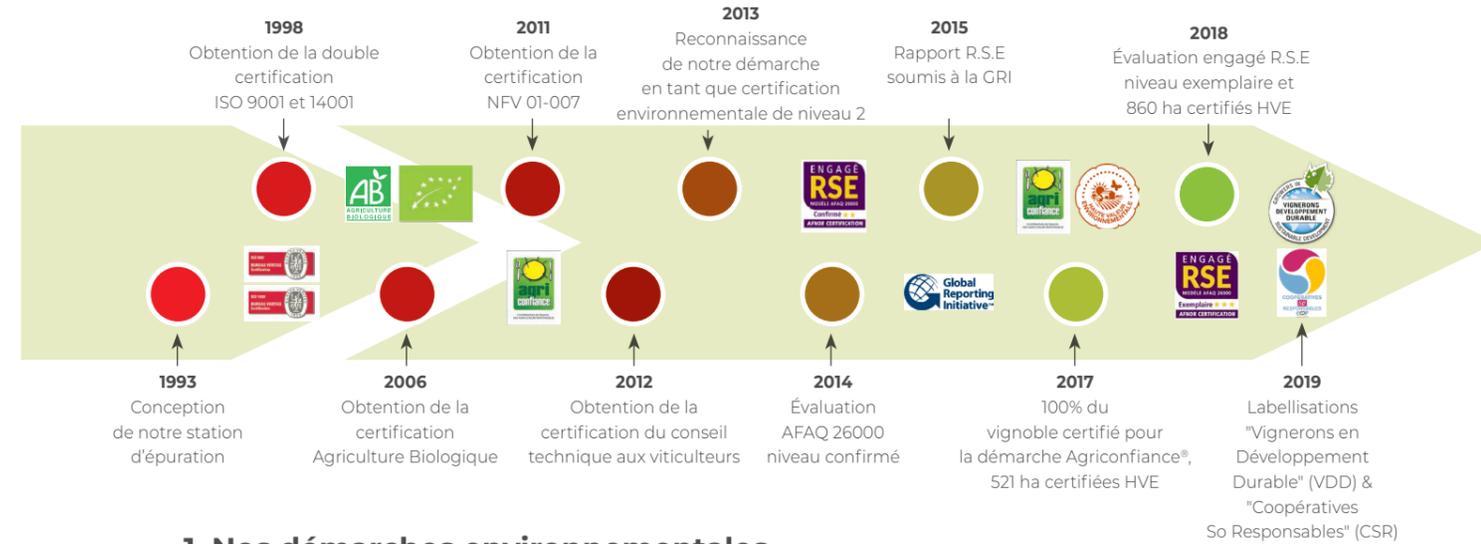




## II. Pilier environnemental

1. Nos démarches environnementales
2. Nos actions environnementales
3. Gestion des matières
4. Gestion des effluents et déchets

Nous avons conscience que nos activités ont des impacts environnementaux forts. Nous optimisons nos consommations de matières, limitons nos déchets, mais aussi préservons la biodiversité locale grâce à des décisions qui permettent de réduire les impacts sur notre territoire. Cette logique de respect de notre environnement a émergé dès les années 90 avec notamment la conception de notre station d'épuration en 1993 ainsi que l'obtention des certifications ISO.



### 1. Nos démarches environnementales



#### Agriconfiance

Nous sommes dans la démarche Agriconfiance® depuis 2011. Aujourd'hui, la totalité de nos exploitations sont engagées dans cette démarche.

Nos adhérents sont suivis et évalués tous les ans par le service vignoble afin d'atteindre les objectifs fixés par la norme NF V01-007. Ils s'engagent entre autres à :



- . Disposer d'un local phytosanitaire pour stocker leurs produits.
- . Disposer d'une aire de lavage avec récupération des effluents viticoles et d'un système de traitement.
- . Réaliser un contrôle technique de leur pulvérisateur tous les 5 ans.
- . Participer une fois par an à une formation proposée par la cave.
- . Prévoir un stockage des huiles aux normes.

Depuis 2017, nous sommes audités dans le cadre de l'utilisation de la marque Agriconfiance ce qui nous permet d'apposer le logo de la marque sur l'ensemble de nos produits.

#### Certification HVE

La certification « Haute Valeur Environnementale » ou certification environnementale de niveau 3 atteste du respect, pour l'ensemble de l'exploitation agricole concernée, des seuils de performance environnementale ciblés sur les indicateurs suivants : la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de la ressource en eau.



L'emploi de la mention « exploitation de haute valeur environnementale » est strictement réservé aux exploitations ayant obtenu cette certification. En octobre 2018, ce sont 20 exploitations, représentant 25% de notre vignoble, soit 860 hectares qui ont été certifiés. Nos équipes et nos vignerons travaillent chaque jour pour atteindre le niveau d'excellence environnementale (agro-écologie et durabilité de l'exploitation) exigé par cette certification émanant du Ministère de l'Agriculture.

Par ailleurs, nous avons été cités, dès 2017, dans le rapport d'activité DGPE (Direction Générale de la Performance Economique et Environnementale des Entreprises), ainsi que dans le guide publié par l'Institut Français du Vin (IFV), pour notre certification collective HVE.



## Viticulture biologique

Cela fait plus de 20 ans que les Caves de Rauzan vinifient une production de raisins issus de l'Agriculture Biologique. Chaque année depuis 2010, plusieurs adhérents manifestent leur envie de convertir leur exploitation.

En 2018, la cave comptait **18 adhérents** en viticulture biologique pour **200 hectares** et 30 hectares sont actuellement en conversion.



Nous avons décidé d'accompagner cette transition en proposant plusieurs aides aux viticulteurs intéressés par la conversion :

- **Un plan d'aide à la conversion avec un financement de 500€ par hectare converti par an pendant les 3 ans de conversion.**
- **Un prêt à taux 0 pour toute acquisition de matériel spécifique à la culture biologique.**
- **Le conseil technique et administratif donné par le service vignoble aux adhérents.**
- **Une rémunération aux adhérents à hauteur de la plus-value significative obtenue sur les marchés.**

## VitiREV – TIGA

Nous participons activement au projet proposé par l'État, TIGA (Territoire d'Innovation de Grande Ambition), pour financer des investissements innovants accompagnant la transition écologique, économique et sociale.

La région Nouvelle Aquitaine y répond à travers le projet VitiREV pour les territoires viticoles. Son élaboration est portée par des acteurs du territoire remettant les viticulteurs au centre de l'expérimentation et de la recherche.

Nous agissons en collaboration avec la FCVA, au sein du chantier sur la "massification du transfert des bonnes pratiques" avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Gironde.

**viti REV**



## 2. Nos actions environnementales



### Préservation de la biodiversité

#### Habitats protégés et préservation des espèces menacées (304-3, 304-4)

Le bassin versant de l'Engranne est une zone extrêmement riche en termes de biodiversité avec pas moins de 300 espèces répertoriées. La zone est reconnue à 2 niveaux comme site important pour la conservation d'espèces animales européennes menacées : il s'agit d'une ZNIEFF de type II et d'une zone Natura 2000 ainsi qu'à très petite échelle d'une ZNIEFF de type I.

Ce territoire est assez sensible puisqu'on y dénombre **11 espèces menacées** classées sur les listes de l'UICN. La zone Natura 2000 de l'Engranne compte **14 espèces protégées**, dont **5 menacées** inscrites sur la liste rouge de l'UICN.

La zone ZNIEFF de type II compte 36 espèces considérées comme déterminantes. Dans cet espace, **45 espèces disposent d'un statut réglementaire défini**, c'est à dire d'une obligation de rendre des comptes en cas de surexploitation des espèces concernées, parmi lesquelles 25 sont protégées.

Les espèces menacées de la ZNIEFF et de la zone Natura 2000 de l'Engranne ont été répertoriées. Une fiche par espèce a été créée afin d'approfondir nos connaissances sur ces dernières et de connaître les moyens de protection existants.

Une enquête auprès de nos viticulteurs nous a permis de repérer un certain nombre d'écosystèmes et des pratiques culturelles favorables à la biodiversité : conduite biologique du vignoble, pratiques raisonnées de protection phytosanitaires, gestion de l'enherbement...

La richesse de cette zone conforte notre volonté de développer un partage de connaissances avec le grand public et les institutions mais surtout de diffuser les bonnes pratiques auprès des viticulteurs.

#### Parcours biodiversité

La thématique de la biodiversité a fait l'objet d'une réflexion et celle-ci a permis la mise en place de 3 parcours pédestres à travers notre vignoble.

Ces parcours, d'une distance de 6 km, 4,5 km et 1,5 km, sont jalonnés d'écosystèmes différents. Chaque écosystème est décrit grâce à des pupitres d'information installés tout au long du circuit.

Des inventaires et un suivi des espèces autochtones faunistiques et floristiques sont réalisés avec la contribution du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), cela permet aussi d'analyser l'interaction entre le milieu naturel et la culture de la vigne.

Nous faisons appel à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) dans le cadre d'animation dans les écoles afin de sensibiliser les générations futures.



Ce parcours a par ailleurs été mis en avant sur différents supports notamment sur le site de l'ARBNA ([www.biodiversité-nouvelle-aquitaine.fr](http://www.biodiversité-nouvelle-aquitaine.fr)), le Sud-Ouest Mag ou encore sur le guide de l'office de tourisme du canton en tant qu'initiative positive.





**Lucie Fuentes**

Délégation territoriale Aquitaine, LPO

La LPO est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France. Nous sommes présents dans 83 départements et nous comptons plus de 50 000 adhérents, 5 000 bénévoles actifs et 400 salariés sur le territoire national. Les Caves de Rauzan nous ont contactés en 2018 car elles étaient intéressées pour mettre en lien leur parcours biodiversité et une action avec les écoles locales.

Nous avons donc construit avec les élèves de l'école de Rauzan deux hôtels à insectes dès 2018. Les Caves de Rauzan avaient en amont construit la structure de ces hôtels. Nous étions ensuite intervenus en classe pour parler des insectes avec les enfants. Nous sommes ensuite allés sur le circuit où les Caves de Rauzan avaient disposé les hôtels et nous les avons complétés avec les enfants en mettant de la paille, des tiges creuses, du bois mort, etc. Ses matériaux permettent de proposer des habitats favorables pour certains insectes (le bourdon des champs, la coccinelle à 7 points, le forficule, etc.) essentiellement en période estivale et hivernale. Nous avons également installé de nombreux nichoirs, des gîtes à chauves-souris et un gîte à hérisson, tout au long du parcours.

En 2019, les Caves de Rauzan nous ont recontactés pour une intervention avec l'école de Nérigean. Nous avons, ici, voulu faire un lien avec ce qui était déjà présent sur le site (nichoirs, hôtel à insectes, gîtes à chauve-souris et hérissons). Nous avons parlé avec les enfants des mammifères en lien avec le gîte à hérissons, d'insectes en lien avec l'hôtel à insectes, mais aussi des oiseaux à travers l'installation de nichoirs, la faune nocturne a été également évoquée en lien avec les gîtes à chauve-souris. Avec ces 4 classes, nous sommes ensuite allés sur le parcours biodiversité pour illustrer et mettre en lumière les thématiques abordées en classe.

En deux ans, nous avons installé un nombre important d'aménagements en faveur de la faune sauvage sur le parcours biodiversité. Il serait maintenant intéressant de faire un suivi sur les aménagements mis en place :

- Vider les nichoirs tous les ans entre mi-octobre et fin novembre. Ce suivi permettrait de voir si le nichoir a bien été occupé et d'éliminer des maladies potentielles qui pourraient être transmises aux oiseaux d'une année sur l'autre.
- Renouveler les matériaux des hôtels à insectes tous les deux ans.

Nous pouvons donc accompagner de futures interventions de manière à mobiliser le jeune public sur la nature de proximité et les aides que l'on peut apporter à la faune sauvage.



« NOUS AVONS DONC  
CONSTRUIT AVEC LES ÉLÈVES  
DE L'ÉCOLE DE RAUZAN  
DEUX HÔTELS À INSECTES »

« EN DEUX ANS,  
NOUS AVONS INSTALLÉ  
UN NOMBRE IMPORTANT  
D'AMÉNAGEMENTS  
EN FAVEUR DE  
LA FAUNE SAUVAGE »

## Le Parcours Biodiversité des Caves de Rauzan



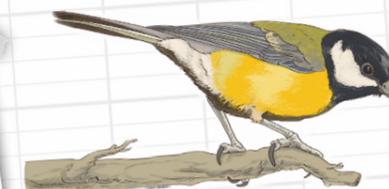
On nous a expliqué la vie des oiseaux



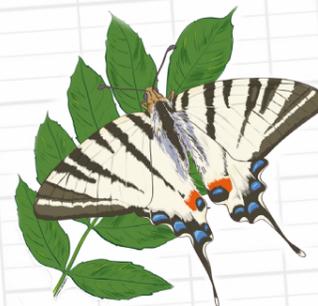
On a fait une grande balade dans les vignes et les bois



On a appris à protéger les animaux !



une mésange charbonnière



On a réalisé une cabane pour les insectes



... et un nichoir pour les abeilles sauvages !





## Jonathan Chelim

Adjoint de la directrice  
Coop de France – Vignerons Coopérateurs

Coop de France est une organisation professionnelle qui réunit l'ensemble des filières agricoles et agroalimentaires françaises. Vignerons Coopérateurs est la section vigne et vin de Coop de France. Nous sommes basés à Paris et nous sommes en relation avec les Coop de France régionales.

Nous organisons tous les ans des concours afin de mettre en avant différentes initiatives en matière de développement durable, de développement numérique en agriculture, d'installation de jeunes agriculteurs, d'oenotourisme... L'année dernière, les Caves de Rauzan ont été primées dans la catégorie « Sociétale » de notre concours sur le développement durable. Nous essayons de réaliser chaque année un concours afin de valoriser les projets mis en place par les caves coopératives et les Caves de Rauzan sont particulièrement pilotes en matière de responsabilité sociétale.

De plus, nous avons réalisé cette année l'écriture du nouveau Théma agriculture biologique de Coop de France. Dans le cadre de ce Théma, nous avons sélectionné différentes caves et c'est tout naturellement que les Caves de Rauzan ont été retenues car leurs démarches environnementales et sociétales sont très intéressantes. Elles ont ainsi réalisé un témoignage sur leur vision de la viticulture biologique et sur leur engagement dans la conversion de leurs adhérents. Cette intervention est aujourd'hui un témoignage phare de ce nouveau Théma.

Afin de développer la question de la responsabilité sociétale des entreprises au sein des coopératives françaises nous avons créé un Comité RSE - Coop de France. Ce comité est composé de toutes les filières parties prenantes de la problématique RSE. Les Caves de Rauzan sont évidemment présentes dans ce Comité et viennent régulièrement échanger sur le sujet de la RSE avec les autres coopératives.

Nous sommes toujours enchantés de travailler avec les Caves de Rauzan sur les questions environnementales et plus globalement sur la question de la RSE. Ce sont des caves qui permettent, de part leurs exemples et de part le travail qui est mis en place, une émulation dans le réseau des caves coopératives.



« PILOTE EN MATIÈRE DE  
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE »

« UNE ÉMULATION DANS  
LE RÉSEAU  
DES CAVES COOPÉRATIVES »

## Notre accompagnement au vignoble



### Eco-conduite

En 2018, des viticulteurs de la Cave ont suivi une formation sur l'éco-conduite dispensée par la fédération des CUMA de Gironde. Elle a permis de préciser les techniques de conduite économes en carburant, écologiques et économiques (**jusqu'à 15% de réduction des coûts**). Couplée à un passage au banc d'essai moteur, cette formation a un impact significatif sur la consommation, l'environnement et la sécurité. Une communication spécifique a été faite et sera renouvelée afin de sensibiliser l'ensemble des viticulteurs à ces bonnes pratiques de conduite.

### Les couverts végétaux

Nous préparons, en compagnie de INNO'VIN et d'un consortium château, la mise en place d'un essai d'implantation de couverts végétaux sous le rang. Ainsi, nous testerons, dès 2019 et sur 4 années, la technique dite « hydroseeding », où la semence est appliquée avec une mousse dense par projection hydraulique, et d'une implantation mécanique par VITIMECA. L'entretien de ces semis, sur 2 hectares de Sauvignon, sera réalisé avec du matériel adapté.

### Charte zéro herbicide

Lors de l'Assemblée Générale d'avril 2019, a été rappelé la poursuite de notre programme pour la réduction du recours aux herbicides. La Cave s'est engagée à financer à taux 0 le matériel spécifique à l'entretien sous le rang. Ainsi, 10 dossiers sont aboutis en 2018 et nous menons 10 nouveaux dossiers en 2019.

En février 2019, nous avons demandé à nos **321 vignerons l'arrêt des CMR** (catégorie de produits phytosanitaires dits Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques) sur leurs 3600 hectares de vignes. C'est une étape supplémentaire dans la stratégie de réduction des intrants dans laquelle s'est engagée la cave.

### Bioestimulants – Biocontrôle

Dans le cadre de notre programme sur la réduction des intrants, nous avons développé l'utilisation d'un biostimulant Carboblack et d'un biocontrôle Armicarb pour lutter contre le Botrytis en 2018 sur **43% des surfaces de Sauvignon**.

### Tests en situation d'urgence

En décembre 2018, nous avons réalisé un test de situation d'urgence environnementale.

Ainsi, une vingtaine de viticulteurs étaient présents au Château Villotte afin d'assimiler les gestes à faire en cas de fuite accidentelle d'huile sur la plateforme de lavage et de remplissage.

Ces tests s'inscrivent dans notre démarche de responsabilité environnementale et permettent à nos viticulteurs de prévoir et limiter la pollution en cas d'accidents, mais aussi de prendre conscience de leurs rôles, et des enjeux dans un contexte environnemental plus global.



### Outils ACCTE

Afin de maintenir un niveau qualitatif correspondant à nos exigences de profils et garantir la santé économique pour assurer la pérennité des exploitations, nous avons engagé, dès 2014, une réflexion sur un accompagnement technico-économique des viticulteurs. Nous sommes en mesure, grâce à l'outil ACCTE, d'évaluer par comparaison la performance technique et économique des exploitations et ainsi d'élaborer des stratégies d'évolutions cohérentes.

### Accompagnement de nos adhérents

Dans le cadre de l'accompagnement des adhérents, nous réalisons régulièrement des enquêtes afin d'identifier les enjeux et de les accompagner au mieux. Pour cela, nous réalisons une enquête démographique tous les 3 ans dans le but d'anticiper la préservation de notre foncier.





**Robert Offredo**  
Secrétaire Général, Caves de Rauzan

Je suis arrivé aux Caves de Rauzan en 1998, en tant que responsable vignoble. J'ai occupé ce poste pendant 18 ans et je suis depuis 2016, secrétaire général. Mon rôle au sein de la cave est transversal : je mets en place et suis des projets impliquant plusieurs services (interactivité, harmonisation, animation en réseau) et je suis en appui de la gouvernance notamment sur les relations sociales, la communication...

Nous avons mis en place une stratégie de réduction des intrants en 2016 et nous avons travaillé sur plusieurs initiatives qui permettent de prendre en compte cette gestion des intrants. Nous proposons notamment à nos adhérents des financements de matériels qui favorisent le travail mécanique afin de réduire les herbicides. De plus, l'acquisition du château Canet en 2016 nous a permis la mise en place d'expérimentations sur des parcelles assez significatives sans mettre en péril la récolte de nos adhérents.

Nous avançons sur la mise en place de couverts végétaux, dans le rang et sous le rang, et l'achat de semoirs et de semences sélectionnées, nous permet d'être aujourd'hui en fort développement. Grâce à l'appui de notre partenaire INNOVIN, nous effectuons des essais d'implantation et d'entretien de couverts végétaux sous le rang depuis cette année et sur une durée de 4 ans.

Nous testons également, sur 2 hectares du château Canet, la méthode Plocher en biodynamie. Cette méthode fait appel à l'emploi d'éléments minéraux pour lutter contre les principales maladies de la vigne.

Nous travaillons aussi sur les variétés résistantes en participant le plus possible à des rencontres interprofessionnelles et en effectuant une veille technique. Des variétés résistantes, sont déjà sur le marché mais nous axons notre réflexion sur des variétés françaises pluri-résistantes, soutenues par l'IFV, et pouvant garantir des qualités organoleptiques sur le produit final.

De plus, nous mettrons en place courant 2020 une interface de saisie pour inciter les viticulteurs à nous transmettre, en temps réel, les traitements réalisés sur leurs parcelles. Cette interface nous permettra d'informer le viticulteur sur les préconisations d'utilisation, le délais avant récolte... et nous donnera des informations sur la cadence et le type de traitement...

Enfin, nous avons décidé, à partir de la campagne 2019, d'arrêter toute utilisation de produits qualifiés de CMR (Cancérogène, Mutagènes, Reprotoxiques) en accompagnant nos vigneronns lors de cette transition. Cette décision semble naturelle et s'inscrit pleinement dans notre stratégie de gestion des intrants.

« UNE STRATÉGIE DE  
RÉDUCTION  
DES INTRANTS »

« MISE EN PLACE  
DE COUVERTS VÉGÉTAUX »

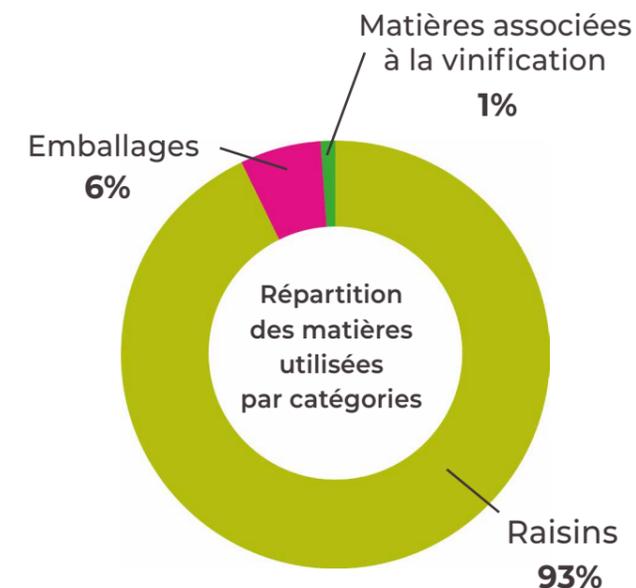
« ARRÊTER TOUTE UTILISATION  
DE PRODUITS  
QUALIFIÉS DE CMR »

### 3. Gestion des matières



#### Matières utilisées pour le process (301-1, 301-2)

La maîtrise des « ressources consommées » passe avant tout par une quantification de nos intrants au moyen de suivi d'indicateurs mis en place. Nous nous sommes concentrés sur les matières qui représentent nos approvisionnements les plus importants, à savoir le raisin, les produits associés à la vinification et les emballages utilisés. Il est à noter que le raisin qui représente **93 %** de nos matières consommées est une ressource renouvelable.



	2017		2018	
	Tonnage (T/an)	% provenant de matières recyclées	Tonnage (T/an)	% provenant de matières recyclées
<b>Raisins (matières premières)</b>				
Raisins (T)	13 841	/	24 617	/
<b>Matières associées à la vinification</b>				
Sucre (T)	50	/	82	/
CO <sub>2</sub> (T)	3,9	/	4,8	/
Copeaux/sticks (T)	141	/	92	/
<b>TOTAL (T)</b>	<b>194,9</b>		<b>178,8</b>	
<b>Emballages</b>				
Verre (T)	1 333	75 %	1 263	75 %
Cartons et plastiques (T)	397	100 %	365	100 %
Bouchons (T)	9,8	/	9,1	/
Étiquettes (T)	4,9	/	4,5	/
Capsules (T)	4,4	/	4,1	/
BIB (T)	4,9	/	3,7	/
<b>TOTAL (T)</b>	<b>1 754</b>		<b>1 649</b>	
<b>Bilan</b>				
<b>Matières consommées (T)</b>	<b>15 789,9</b>		<b>26 445</b>	

Nos consommations de matières en 2017 et 2018.

## Consommation en eau (303-1)

Le suivi de cette consommation sur l'ensemble de nos sites est un élément indispensable. De nombreux suivis et des investissements réfléchis ont permis de réduire notre consommation d'eau et d'atteindre, en 2018, un ratio de 0,97 litre d'eau consommé/litre de vin produit. Nous sommes équipés depuis deux ans d'un débitmètre automatique qui enregistre les données en temps réel et nous fournit un état de la consommation quotidienne par mail afin d'être réactif en cas de relevé anormal.

## 4. Gestion des effluents et déchets



Au-delà de la notion de consommation des ressources, le devenir des matières consommées est essentiel de par l'impact majeur sur l'environnement. Nous sommes conscients qu'une mauvaise gestion des rejets et déchets entraînent des effets néfastes sur les sites naturels environnants.

La certification ISO 14001 et notamment le suivi des analyses environnementales par site ainsi que l'analyse du cycle de vie, assure une identification précise et un suivi de nos impacts. Les mesures de maîtrise mises en place par notre entreprise nous permettent de limiter au maximum nos impacts et d'initier des actions d'amélioration.

### Traitements de nos effluents grâce à nos stations (306-1)

Nos effluents viticoles sont traités par les stations d'épuration présentes sur chacun des trois sites. La station d'épuration de Rauzan est la plus importante en termes de capacité de traitement et reçoit également les effluents du centre de mise en bouteilles de Terre De Vignerons. Cette station est exploitée sous la forme d'un GIE nommé GIE Chantemerle.

Lors du plan d'investissement 2016-2018, nous avons opté pour un nouveau processus d'épuration sur le site de Romagne. Le principe de fonctionnement choisi s'est donc porté sur une station avec lagunage aéré et combi-filtre de roseaux.



### Volume des effluents viticoles traités

	2016	2017	2018
Volume effluents Rauzan (hL)	208 180	257 270	243 360
Volume effluents Romagne (hL)	31 080	6 470	28 730
Volume effluents Nérigean (hL)	12 000	6 330	9 060
Volume effluents cumulé (hL)	251 260	270 070	281 150

### Qualité des eaux rejetées en sortie de station

La qualité de l'eau rejetée après traitement est fondamentale afin de limiter les impacts significatifs sur notre environnement.

La qualité d'une eau dépend de plusieurs facteurs physico-chimiques, biologiques et hydromorphologiques. Les analyses réalisées permettent d'assurer la maîtrise du fonctionnement de la station et de vérifier la conformité aux normes prescrites dans nos arrêtés ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement). Les paramètres physico-chimiques suivis déterminent la qualité de l'eau de rejet ainsi que la charge polluante à savoir la DCO (Demande Chimique en Oxygène), la DBO5 (Demande Biologique en Oxygène sur 5 jours), les MES (Matières En Suspension), le pH, l'azote sous forme NH4+ et le phosphore sous forme PO4.

Ces éléments sont analysés sur les trois stations par un laboratoire externe accrédité. Les données obtenues sont compilées et traitées, mensuellement, par le responsable des stations d'épuration. Une réunion à laquelle sont conviées les administrations (DREAL, Agence de l'eau...) ainsi que les représentants de TDV et des Caves de Rauzan a lieu chaque année. Voici les principaux résultats obtenus pour les années 2017 et 2018.

	DCO (mg/L)	DBO5 (mg/L)	MES (mg/L)	pH	N, NH4+ (mg/L)	P, PO4 (mg/L)	Volume en sortie (hL/j)
<b>RAUZAN</b>							
<b>2017</b>							
Annuel	96.3	54.1	60.1	7.6	7.44	2.01	971
Vendanges	175	34.5	82.2	7.51	14.8	2.04	1169
<b>2018</b>							
Annuel	95.1	123.2	53	6.84	4.13	0.9	920
Vendanges	175	423	82.2	6.65	5.6	1.15	1284
<b>Normes Rauzan</b>							
-	86	28	70	5.5 < x < 8.5	15	5	1400
<b>ROMAGNE</b>							
<b>2017</b>							
Annuel	127	4	40	8	3.54	0.74	20
Vendanges	Pas de rejet sur la période de mai à décembre (chantier et mise en fonctionnement)						
<b>2018</b>							
Annuel	100	25	31	7.4	5.59	0.87	140
Vendanges	161	16	43	7	9.71	1.41	240
<b>Normes Romagne</b>							
-	260	52	100	5.5 < x < 8.5	17.5	1.8	250
<b>NÉRIGEAN</b>							
<b>2017</b>							
Vendanges	180	58	66	6.7	7.67	4.32	12
<b>2018</b>							
Vendanges	261	92	84	6.9	12.94	6.81	21
<b>Normes Nérigean</b>							
-	300	100	100	5.5 < x < 8.5	30	10	150

Résultats d'analyses 2017 et 2018 sur les trois sites.

### Implication de nos adhérents

Nos adhérents sont également concernés par la gestion et le traitement des effluents viticoles, au travers de notre démarche Agriconfiance®. Ils se doivent d'installer une aire de lavage étanche pour les pulvérisateurs, associée à un bac de rétention des effluents viticoles. Ce bac doit permettre de récolter les volumes soit en installation type phytobac, soit dans une cuve dédiée qui pourra être traitée par un prestataire spécialisé, notamment dans le traitement mutualisé de la cave.



Bac de rétention des effluents viticoles associé à une aire de lavage



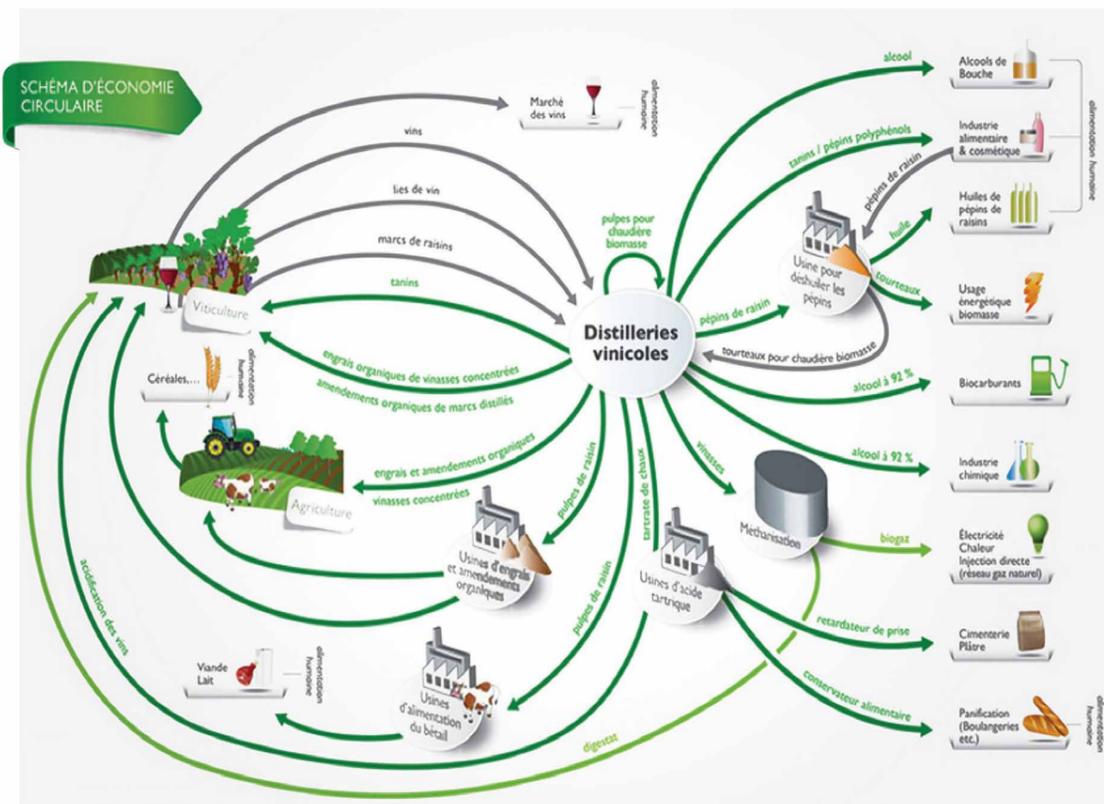
## Traitements de nos déchets (306.2)

Notre structure produit chaque année différents types de déchets qu'elle se doit de gérer au mieux. Le tableau ci-dessous présente les déchets générés pour les années 2017 et 2018 ainsi que leurs modes de traitement.

Déchets	2017 Tonnage (T)	2018 Tonnage (T)	Mode de traitement
Terres filtration	32,42	137,38	Valorisation organique et agricole dont compostage
Boues STEP	31	30	
Rafles - Marcs - Lies	4 364	4 342	
Refus dégrillage	-	-	Enfouissement, mis au gravât
Cartons Plastiques	9,53	5,3	Recyclage
Verre	4,8	5,6	
DIS (emballages, huiles)	2,6	2,0	Incineration
<b>TOTAL</b>	<b>4 444</b>	<b>4 522</b>	

Poids total des déchets par type et mode de traitement.

La majeure partie (**96%**) de nos déchets est constituée des résidus de la vinification : les marcs, les lies et les rafles. Ces sous-produits vinicoles sont récupérés par les distilleries afin de les recycler et de les valoriser.



Exemple d'économie circulaire mise en place à l'entreprise Douence, partenaire dans la gestion de nos sous produits



## III. Pilier Social / Sociétal

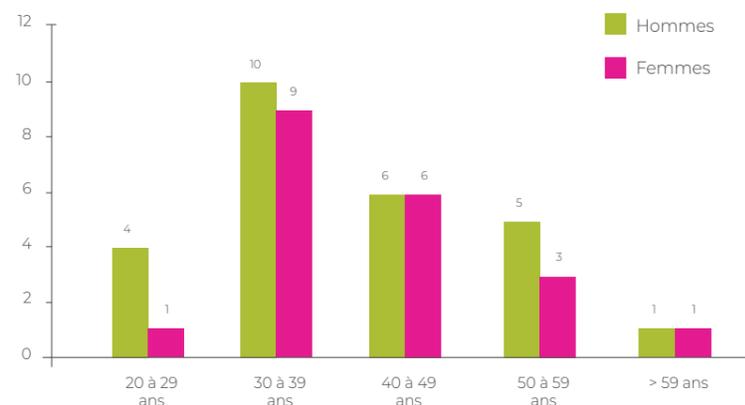
1. Composition des équipes
2. Qualité de Vie au Travail
3. Formations
4. Ecoute des salariés et communication au sein de l'entreprise
5. Communautés locales et ancrage territorial
6. Des échanges focus RSE avec d'autres structures



## 1. Composition des équipes (102-7, 102-8, 401-1)



Les Caves de Rauzan comptent 46 employés permanents, 20 femmes et 26 hommes. En 2018, nous avons connu 2 départs et recruté 2 collaborateurs ce qui correspond à un turn-over de 4,4%.



Graphique de répartition des âges.

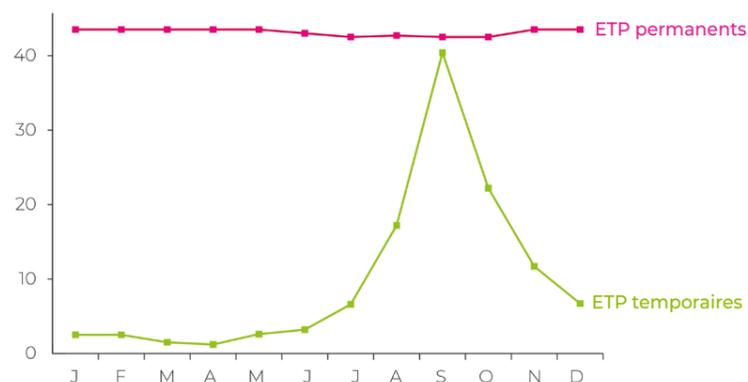
### Saisonnalité et fidélisation

La saisonnalité de notre activité implique une variation importante du nombre de personnes employées avec un besoin spécifique de main d'oeuvre lors des vendanges.

Chaque année, du personnel saisonnier est employé pour renforcer les équipes et assurer le bon déroulement de cette période stratégique.

Pour les entreprises dont les activités subissent ces variations liées à la saisonnalité, l'enjeu est de fidéliser le personnel compétent.

Le taux de fidélisation des temporaires pour l'année 2018 était de 26%. Nous déployons des mesures spécifiques afin d'inciter la fidélisation des salariés.



## 2. Qualité de Vie au Travail



### Avantages sociaux (401.2, 102.41)

Nos salariés permanents bénéficient de nombreux avantages sociaux quel que soit leur contrat. Tous sont couverts par la convention collective nationale des caves coopératives viticoles et de leurs unions. Outre les avantages légaux dictés notamment par le code du travail (les soins médicaux, l'assurance invalidité, le congé parental, le régime de retraite et le plan d'actionnariat) l'entreprise met à disposition de ses salariés :

- Un jour non travaillé supplémentaire
- Maintien de salaire sans répercussion du délai de carence en cas d'arrêt maladie
- Compte Epargne Temps (CET)
- Plan Epargne Entreprise (PEE)
- Régime de retraite complémentaire
- Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)
- Mise à disposition de véhicules et de matériel à l'ensemble des salariés
- Bouteilles cadeaux et réductions des prix à l'achat
- Cadeaux de naissance
- Médaille du travail
- Signes de reconnaissance (chèque culture et chèque cadeaux)
- Adhésion à Comiteo (accès à des activités sociales et culturelles à prix réduits)
- Primes carburant

### Sécurité (403-1, 403-2, 403-4)

#### PREVEXPO

Nous participons au dispositif PREVEXPO sur la prévention des risques aux expositions chimiques. L'objectif est de développer au sein d'exploitations viticoles girondines, de taille et d'organisation de travail différentes, un dispositif de formation-action en prévention.

Ce dispositif permettra de réduire les expositions aux produits phytosanitaires (lors de phases de préparation des traitements et nettoyages) en contribuant à leur détection à partir d'une analyse du travail réel comme donnée d'entrée.

Les intervenants de ce projet sont l'INSERM et l'équipe EPICENE de l'Université de Bordeaux (épidémiologie des cancers et expositions environnementales).

### Partenariat avec les pompiers

En 2019, en partenariat avec les pompiers de la caserne de Branne, nous avons monté un scénario en prenant en compte différentes composantes : explosion, incendie, déversement. Ainsi, nous avons pu vérifier la mise à disposition de ressources en cas de situation d'urgence. Le but de cette opération est d'optimiser le déploiement des pompiers en cas d'incident.



### Formation Sécurité

À la cave, 10 personnes sont sauveteurs-secouristes du travail (SST), ce qui représente **22% des salariés**. Les salariés SST réalisent des exercices pratiques de secours et d'évacuation de blessés lors de formations avec le CFPS (Centre de Formation de Prévention Premier Secours).

Ils font également des manipulations de défibrillateur (un appareil est disponible sur le site de Rauzan). Un recyclage de cette formation est réalisé tous les deux ans.



Les salariés utilisateurs de chariots élévateurs et nacelles bénéficient d'une formation externe, d'un recyclage CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) ainsi que d'une autorisation cariste délivrée par la direction.

Un recyclage est réalisé tous les 5 ans et les visites médicales réalisées par la médecine du travail permettent de confirmer l'aptitude à la conduite d'engins. Par ailleurs, chaque salarié participe à une formation à l'utilisation des extincteurs, le but étant d'apprendre à réagir en cas de besoin et de maîtriser l'utilisation des dispositifs.

### CHSCT (Comité d'Hygiène-Sécurité-et Conditions de Travail)

Notre structure a mis en place, dès 2013, des réunions CHSCT trimestrielles. Le rôle de ces réunions est d'échanger sur des points spécifiques à la santé et à la sécurité au travail des salariés et de dégager des actions concrètes d'amélioration. Les délégués du personnel, le Directeur, le Secrétaire Général, la Responsable R.S.E mais aussi le médecin du travail, l'infirmière du travail, le préventeur (MSA) et l'inspection du travail (DIRECCTE) sont conviés et viennent très régulièrement à ces réunions.

### Actions avec la MSA

La MSA alloue des fonds pour les entreprises qui mettent en place des projets et des actions de prévention et de réduction des risques. Nous avons pu bénéficier de ce dispositif lors de la rénovation de plusieurs cuiviers.



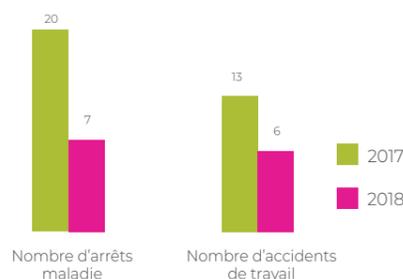
D'autres actions sont également mises en place avec la MSA :

- Contrôle des tracteurs
- Formation des saisonniers pendant les vendanges
- Relevés CO2
- Relevés sonométriques
- Formation aux risques chimiques (logiciel SEIRICH)



### Arrêts maladie et accidents du travail

Une analyse spécifique des accidents du travail est réalisée en CHSCT afin de dégager des actions correctives, elles-mêmes intégrées et suivies dans le plan d'action global. En 2018, les 7 arrêts maladies ont entraîné 848 jours d'arrêts et les 6 accidents du travail ont entraîné 64 jours d'arrêts.



**Marc Bidault**  
Préventeur à la MSA Gironde

La MSA a une mission de conseil auprès de ses adhérents, que ce soit exploitants, salariés ou employeurs. Notre objectif principal est la promotion de la mise en place d'actions de prévention en entreprise, afin de réduire les accidents de travail. Nous intervenons à la carte auprès des entreprises demandeuses. Nous travaillons assez régulièrement avec les Caves de Rauzan depuis 2012. L'entreprise nous a beaucoup sollicité pour la mise en place d'actions concrètes, avec une volonté de faire évoluer ces thématiques liées notamment à la sécurité.

En termes de santé et sécurité au travail c'est une entreprise moteur. En 2017 par exemple, la cave a effectué une formation aux risques chimiques (logiciel seirich). Cette journée s'est effectuée sous l'impulsion de la cave qui avait d'elle-même fait part de son intérêt pour le logiciel. C'est donc une structure qui va chercher l'information.

En outre, la démarche de prévention et les actions associées sont mises en place, suivies et réajustées au besoin. La volonté du Directeur d'agir sur la partie prévention s'est vérifiée par l'instauration volontaire d'un CHSCT. Ces réunions sont une occasion de réunir employeurs et salariés afin de parler des conditions de travail de l'entreprise. Il est rare que des entreprises organisent ces réunions sans avoir atteint les 50 salariés.

La priorité de la MSA est d'amener les entreprises à intégrer au maximum les salariés dans les investissements, les prises de décisions et l'organisation du travail. Il faut mener une réflexion avec les opérateurs afin de remettre le travail au sein des débats. Grâce à cela les entreprises seront plus compétitives et gagneront en performance.



« UNE VOLONTÉ DE FAIRE ÉVOLUER CES THÉMATIQUES LIÉES NOTAMMENT À LA SÉCURITÉ. »

« UNE ENTREPRISE MOTEUR »

« L'INSTAURATION VOLONTAIRE D'UN CHSCT. »

## Séances de sport

Le sport est également utilisé comme un outil de management, de développement du bien-être et de cohésion de groupe. Ainsi, pour aider nos salariés à se maintenir en forme, nous avons mis en place des cours de sport tous les jours pendant la pause déjeuner.

En tant qu'entreprise dynamique, nous avons organisé des match de foot inter et intra-entreprise ainsi qu'une journée « développement durable » où tous les employés étaient invités à se rendre à la cave en vélo.



Le CIVB a également invité l'ensemble de ses adhérents à des rencontres sportives, match de foot des Girondins de Bordeaux et match de rugby de l'UBB, et ce fût un plaisir de partager ces moments entre collègues ou en famille !



**Vanessa Gauthier**  
Employée de chai, Caves de Rauzan

« Anciennement dans les métiers de la pâtisserie et de l'hôtellerie, j'ai été embauchée au service production des Caves de Rauzan en 2012. Ce changement de profession me permet aujourd'hui de concilier plus sereinement vie personnelle et vie professionnelle malgré la période de vendange qui est plus intense.

« Grâce à mon parcours professionnel, j'ai acquis certaines compétences en hygiène et qualité des produits alimentaires. Sur les dernières années, j'ai constaté des améliorations sur ces sujets au sein de notre structure. Le volet qualité de vie au travail est également un point important pour moi. Nous bénéficions d'horaires aménagés et de séances de sport lors de la pause méridienne. Ces séances m'ont par ailleurs permis de faire disparaître des douleurs dorsales. »

## 3. Formations (404-1)



Dans le cadre de notre politique de gestion prévisionnelle des évolutions de carrière, nous développons un plan de formation dynamique et assurons l'adaptation aux postes de travail, l'amélioration des compétences et l'acquisition de nouvelles qualifications, participant ainsi à l'employabilité de nos salariés.

Ce plan de développement des compétences est établi et validé par les responsables de service et la direction. Le choix et l'attribution des formations sont réalisés en fonction de différents critères :

- la réglementation
- les évolutions et la stratégie de l'entreprise
- les demandes des salariés

En 2018, **25 personnes** ont bénéficié d'une formation, soit plus de la moitié de l'effectif.

Le coût des formations correspond à **2% de la masse salariale.**

	2017	2018
nombre d'heures de formation par permanent	6,5	7,5
Coût total	35 793 €	37 917 €

### Laurie Dubent,

Conseillère formation, OCAPIAT (ex-OPCALIM)



L'OCAPIAT est l'Opérateur de Compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires. Mon rôle, en tant que conseillère formation, est d'apporter un conseil, un accompagnement sur la mise en place de la formation et des obligations liées aux différentes réformes et lois. Je travaille avec les Caves de Rauzan dans la mise en oeuvre de leur plan de formation, la réalisation de leurs projets, la recherche de financement...

Les Caves de Rauzan font donc partie des entreprises avec lesquelles je travaille régulièrement. Il y a chez eux, un réel investissement dans le développement des compétences des collaborateurs de la structure.

Dans leur plan de développement des compétences, nous ne retrouvons pas uniquement des formations qui relèvent de la partie sécuritaire et/ou obligatoire. Nous travaillons également sur des formations qui permettent le développement des compétences des collaborateurs, que ce soit les compétences « métier » (viticulture dynamique,...) ou les compétences personnelles. La volonté de cette structure est d'investir dans l'humain.

Nous avons également travaillé sur des projets en parallèle comme le projet "égalité professionnelle" : l'année dernière, 5 salariés ont suivi une formation sur cette thématique. Ceci représente un investissement important pour l'entreprise et montre que les Caves de Rauzan ont une réelle volonté d'aller vers une égalité femme/homme.



« UN RÉEL INVESTISSEMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS »

« UNE RÉELLE VOLONTÉ D'ALLER VERS UNE ÉGALITÉ FEMME / HOMME. »

#### 4. Ecoute des salariés et communication au sein de l'entreprise



Tous les salariés permanents bénéficient d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière. Chaque année, des entretiens individuels sont organisés avec les responsables de service puis avec la direction afin de revoir les fiches de missions, faire le point sur l'année écoulée ainsi que sur le projet d'entreprise et dialoguer sur les attentes de chacun.

	2016	2017	2018
Part de salariés ayant vu leur classification évoluer (Catégorie-Niveau-Echelon)	21 %	36 %	27 %



**Jonathan Rodriguez**  
Employé de chai et Délégué du Personnel, Caves de Rauzan



CAVES DE  
RAUZAN

« Le rôle des délégués du personnel est de porter les intérêts des salariés devant la direction et de faire avancer les choses en termes de relation employeur/employé. Afin de tenir cette fonction et d'assurer le dialogue social nous sommes actuellement deux délégués du personnel titulaires et un suppléant.

J'ai décidé de me présenter en 2016 car, étant salarié à la cave depuis 12 ans, cela me tenait à cœur de représenter les salariés et d'être leur porte-parole. J'ai ainsi pour missions principales d'assurer le bon déroulement de tout ce qui concerne le personnel (par exemple assurer un suivi et un respect des plannings), d'être à l'écoute et de rapporter les réclamations à la direction afin de faciliter les échanges et la compréhension des besoins et attentes de chacun.

La réunion mensuelle est pour nous l'occasion d'échanger avec notre employeur et de donner notre avis sur les informations remontant des salariés, ceci dans une optique d'amélioration des rapports entre la direction et les salariés.

Cette fonction, bien que passionnante, demande beaucoup de temps, de motivation et de détermination afin de mobiliser les membres du personnel qui ont parfois du mal à se livrer. »

#### Égalité professionnelle

Dans le cadre d'une expérimentation menée par la DIRECCTE, nous avons intégré en 2017 un groupe filière « vins / spiritueux / tonnellerie » afin de travailler sur la thématique de l'égalité professionnelle. Ce projet, financé en totalité par l'Opcalim et la région, regroupait 5 entreprises du secteur. En raison du retrait de certaines entreprises dans ce projet, nous avons décidé à l'automne 2018 de le mener malgré cela, de façon individuelle, toujours soutenu par la DIRECCTE et accompagné par une consultante extérieure (entreprise Ni+Ni-).

Nous avons donc, dans un premier temps, réuni un groupe projet qui a suivi une formation dédiée puis procéder à la collecte des données sociales. L'analyse de ces données, appelée « Rapport de Situation Comparée » nous a permis de dégager les pistes d'amélioration et d'établir un plan d'action (sensibilisation de tous les salariés, intégration de la notion d'égalité dans les entretiens professionnels...). Nous avons convenu de pérenniser ce groupe de travail et de nous réunir régulièrement sur cette thématique afin de suivre les données et les actions.



**Pascale Moisset**  
Cabinet de conseil Ni+Ni-

Ni+Ni- est un cabinet spécialisé et dédié à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Nous accompagnons des entreprises, des branches professionnelles, des organismes publics dans leurs démarches d'égalité entre les femmes et les hommes. Dans les entreprises, nous réalisons des diagnostics égalité (aussi appelés Rapports de Situation Comparée) afin d'établir des plans d'action qui visent à supprimer les éventuelles inégalités.

En 2018, nous avons accompagné les Caves de Rauzan dans leur démarche d'égalité suite à une demande de la coopérative. Les Caves de Rauzan ont manifesté leur souhait de s'emparer de cette problématique car elles sont très soucieuses de leur responsabilité sociale. J'ai donc réalisé un rapport de situation comparée permettant aux Caves de Rauzan de mettre en place un plan d'action égalité. Cette demande est d'autant plus vertueuse que les Caves de Rauzan, employant moins de 50 salariés permanents, ne sont pas soumises aux « obligations de moyens ».

Au cours de l'accompagnement par Ni+Ni-, les collaborateurs intégrant la direction ainsi que les représentants du personnel ont bénéficié d'une formation sur l'égalité professionnelle.

Au total, 5 personnes ont été formées et peuvent désormais œuvrer au sein de la cave en faveur de l'égalité femme/homme. La cave coopérative est donc allée bien au-delà de ses obligations légales.

ni+ni-

« TRÈS SOUCIEUX DE LEUR  
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE. »

« LA CAVE COOPÉRATIVE  
EST DONC ALLÉE BIEN  
AU-DELÀ DE SES  
OBLIGATIONS LÉGALES. »



## Demi journée des salariés

Chaque année, une demi-journée d'entreprise est planifiée afin de consolider les liens entre les salariés. Cet après midi est consacré à des activités sportives et/ou culturelles.

En 2019, le personnel a ainsi pu profiter d'une visite de la Cité du Vin, dont nous sommes par ailleurs mécènes ; en 2018, c'est une activité bowling qui avait été organisée.



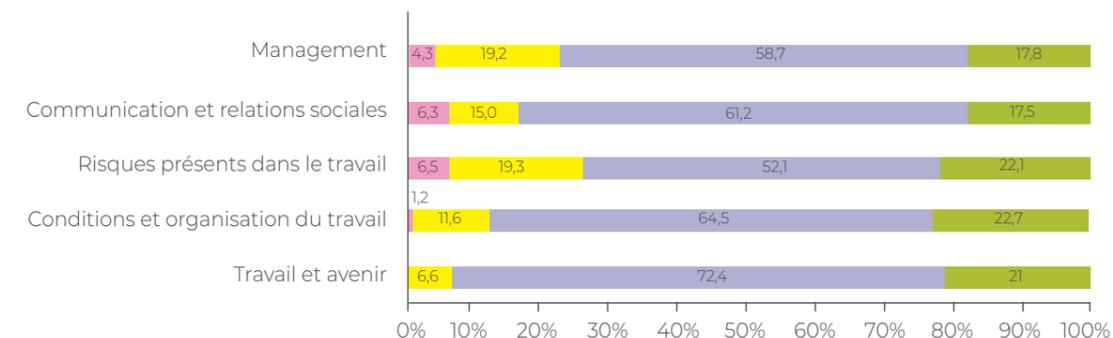
## Enquêtes GPS (Gestion des perspectives sociales)

Depuis 2011, la cave réalise dans le cadre de son adhésion au collectif 3D, des enquêtes de satisfaction des salariés en partenariat avec l'ARACT.

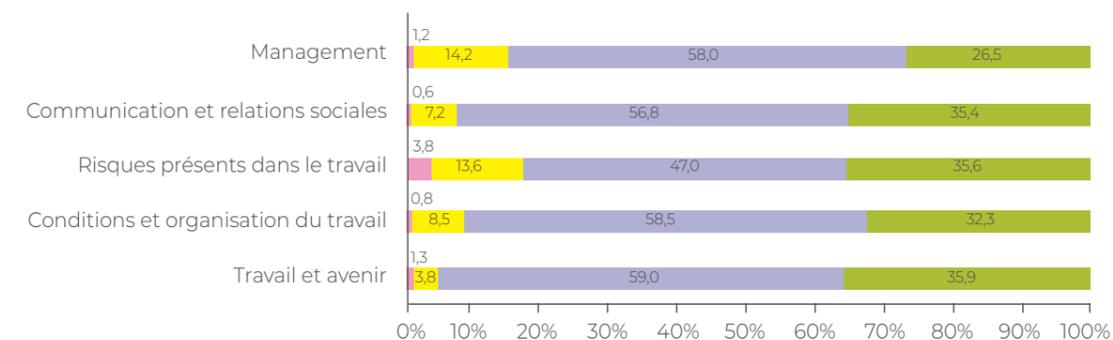
Ces enquêtes sont des démarches participatives qui impliquent tous les acteurs de l'entreprise : direction, encadrement, salariés, Instances Représentatives de Personnel (IRP). Le tout est réuni au sein d'un comité de pilotage qui impulse et pilote l'opération. Un plan d'action spécifique permet de suivre les projets en lien avec cette enquête.

C'est un outil simple et abordable, d'évaluation de la satisfaction des salariés au travail. Le dispositif s'appuie sur une enquête par questionnaire construit en partenariat avec le laboratoire de psychologie du travail de l'université Bordeaux II. Le questionnaire reprend les 4 points essentiels qui sont l'entreprise, le relationnel, le travail, et l'avenir du salarié. Cette enquête est réalisée tout les 3 ans et sera donc mise à jour en 2020.

Ci-dessous, les résultats des dernières enquêtes :



Indicateurs de satisfaction - 2017



Indicateurs de satisfaction - 2014



Indicateurs de satisfaction - 2011

■ très satisfait ■ satisfait ■ insatisfait ■ très insatisfait



## 5. Communautés locales et ancrage territorial (413.1, 413.2)



### Conséquences de notre activité sur les communautés locales

Différents impacts peuvent affecter les communautés locales, que ce soit positivement ou non. Pour conserver de bonnes relations avec ces parties prenantes, il est important de tenir compte des interactions avec celles-ci à tous les niveaux.

Notre vignoble s'étend sur plus de 3500 hectares et engendre, de ce fait, une responsabilité environnementale sur la gestion des exploitations de nos adhérents. Grâce à, l'accompagnement technique réalisé par nos techniciens vignobles, nos bulletins viticoles réguliers lors de la période végétative mais aussi des formations ou réunions organisées, nous sensibilisons fortement nos adhérents sur les techniques culturales, les bonnes pratiques à adopter lors des traitements et les méthodes alternatives.

D'un point de vue sociétal, notre entreprise participe au soutien de l'emploi local, notamment en période de vendanges, avec l'embauche de nombreux saisonniers. De plus, les exploitations de nos adhérents engendrent également des recrutements de main d'oeuvre locale (permanents, saisonniers, CDD, prestation de service).

Notre cave s'implique dans de nombreuses actions d'animations locales. Cela permet de participer au dynamisme de la région. Afin d'être actif et efficace, nous avons créé une commission animation, constituée d'adhérents, qui assure la planification et la mise en place de toutes nos manifestations.

Les actions mises en place auprès des écoles, notamment dans le cadre de notre parcours biodiversité, participent également à tisser du lien avec notre territoire.

### Notre implication dans la communauté

#### Charte de bon voisinage

Nous avons créé une « charte de bon voisinage » sous forme d'une plaquette afin de présenter aux riverains de nos parcelles de vigne, l'ensemble des bonnes pratiques viticoles et les engagements environnementaux de notre structure : contrôle des pulvérisateurs, détention du Certiphyto, bonnes pratiques de traitements, gestion des effluents phytosanitaires, démarche AgriConfiance, certification HVE, aide à la conversion en BIO... Cette communication est à la disposition des viticulteurs pour distribution à leur voisinage, mais donne également la possibilité aux voisins de remonter des informations vers les viticulteurs.

#### Aide à l'installation des Jeunes Agriculteurs

Les Caves de Rauzan s'engagent pour venir en aide aux jeunes viticulteurs qui décident de s'installer.

Une convention est établie et implique des engagements réciproques. Ainsi, un jeune agriculteur (JA) pourra bénéficier, en plus de l'appui administratif et technique, d'une avance de trésorerie, d'un portage et stockage de foncier en partenariat avec la SAFER, d'un prêt pour l'acquisition du foncier, d'une augmentation de la rémunération vignoble et d'un financement pour l'achat de matériel viticole.

Une plaquette a été éditée afin de communiquer ces informations. Une commission JA, dont Boris CASTANT, vice président de la Cave, est le responsable, anime ce partage.

La cave organise régulièrement des rencontres entre jeunes agriculteurs afin qu'ils échangent sur des sujets communs.

« Je me suis installée en mars 2013 en tant que coopératrice à la cave de Nérigean. Suite à la fusion avec les Caves de Rauzan en janvier 2016, j'ai pu bénéficier dans le cadre des aides JA, de l'augmentation de la rémunération vignoble. **Ce soutien m'a permis de financer en partie l'achat d'une rogneuse et d'un tracteur.** »



**Lauriane Guillon, Jeune Viticultrice**  
Adhérente aux Caves de Rauzan  
26 hectares de vignes

« Ce projet est né à la suite de deux constats. Tout d'abord, aux Caves de Rauzan certains adhérents sont en âge de prendre la retraite. Le devenir de leur vignoble est incertain. Les Caves de Rauzan ont pour objectif de pérenniser ces exploitations. De plus, pour un jeune dont le projet professionnel est bien déterminé, une installation en tant que JA peut paraître fastidieuse.

La problématique pour la plupart d'entre nous est d'ordre économique : disponibilité et coût du foncier. Soucieuse d'un renouvellement des générations au sein de leurs adhérents, **les Caves de Rauzan s'impliquent pour être attractives auprès d'un futur jeune coopérateur en proposant des aides à l'installation à la fois sur le plan financier et humain.** Cette démarche peut rassurer et sécuriser le parcours professionnel d'un jeune dans la coopération. »



**Boris Castant, Jeune Viticulteur**  
Vice-président aux Caves de Rauzan  
29 hectares de vignes



## NOS JEUNES VITICULTEURS





## CAVES DE RAUZAN



**Audrey Parra**

Adjointe Vignoble aux Caves de Rauzan

En 2018, nous avons mis en place une charte de bon voisinage dans le cadre du dossier de réduction des intrants. Cette charte de bon voisinage a été distribuée aux adhérents de la cave, dans l'idée qu'ils la diffusent auprès de leurs voisins de parcelles de vignes qui se poseraient des questions sur leurs pratiques phytosanitaires (produits appliqués, conditions d'applications, contrôles matériels...). Cette charte sert aussi à communiquer sur les démarches de certification environnementale de la cave et les bonnes pratiques des viticulteurs.

Au sein de la cave, une « Commission Jeune » travaille sur les aides qui peuvent être apportées aux jeunes viticulteurs (-40 ans) par la coopérative. Cette commission se réunit 3 fois par an. J'ai en charge l'animation de cette commission. Une page internet « devenir vigneron », sur notre site, est destinée aux jeunes vignerons qui veulent s'installer à la cave. De plus, nous travaillons actuellement sur une « plaquette prospection » à destination de l'ensemble des viticulteurs qui souhaiteraient éventuellement adhérer à la cave.

Par ailleurs, nous contactons tous les ans différents lycées de la région (BTSA viti-oeno) pour leur présenter la cave et ses démarches. Il s'agit de communiquer autour de thèmes comme : les démarches de certification, les missions du service vignoble, les pratiques phytosanitaires des adhérents, la gestion des effluents et peut-être susciter des vocations...

Depuis un an, j'ai assisté, en tant qu'observatrice, à deux audits internes. J'ai, par la suite, suivi avec deux autres collaboratrices, une formation pour devenir auditrice interne. Nous sommes maintenant 6 auditrices internes aux Caves de Rauzan ce qui nous permet de réaliser des audits plus régulièrement, d'optimiser nos processus, notre traçabilité et notre démarche qualité.

« UNE COMMISSION JEUNE

TRAVAILLE SUR LES AIDES QUI

PEUVENT ÊTRE APPORTÉES AUX

JEUNES VITICULTEURS »

« RÉALISER DES AUDITS PLUS

RÉGULIÈREMENT, OPTIMISER NOS

PROCESSUS, NOTRE TRAÇABILITÉ

ET NOTRE DÉMARCHÉ QUALITÉ »

### Concours de taille

Les jeunes agriculteurs de notre coopérative se sont associés au syndicat des JA du canton de Targon afin d'organiser un concours de taille à l'hiver 2019. Ce concours, ouvert aux salariés viticoles, aux viticulteurs, aux étudiants et retraités viticoles, s'est déroulé en face de notre site de Grangeneuve. Cette 1<sup>ère</sup> édition a permis de réunir 30 tailleurs dans une ambiance très conviviale.



### La Ronde des caves

Chaque année, les Caves de Rauzan participent à la Ronde des Caves. Il s'agit d'un groupement amical de 9 caves coopératives vinicoles issues de 9 régions viticoles différentes de France.

À tour de rôle, chaque cave du groupe invite les autres caves dans le cadre d'un week-end portes ouvertes afin de déguster et de vendre leurs produits à travers toute la France. Chez nous, cet événement est organisé chaque année début octobre. C'est l'occasion pour nos clients de rencontrer des viticulteurs d'autres régions, de déguster leurs vins et de pouvoir en acheter comme s'ils étaient dans chaque cave.



## 🌿 Récréation gourmande

Chaque année au mois de juin, les viticulteurs des Caves de Rauzan organisent la « récréation gourmande », avec le soutien du Crédit Agricole, du syndicat des Bordeaux et de la mairie de Rauzan.

C'est une promenade pédestre de 6km jalonnée de 7 étapes gourmandes et musicales. Ainsi, 120 vigneronnes bénévoles font déguster leurs vins de façon festive et authentique. L'objectif est de faire découvrir aux promeneurs, qui sont chaque année plus de **2000 participants**, notre belle commune, notre vignoble ainsi que nos vins.



## LA RÉCRÉATION GOURMANDE



## 🌿 Défi 21

Le 6 avril 2019, les Caves de Rauzan ont organisé une animation autour des thèmes : biodiversité et recyclage à destination du grand public.

Munis d'un « livre de route », et tout au long de leur cheminement, ils ont dû résoudre quelques énigmes avant de se voir offrir des cadeaux. Déjà, nous nous projetons sur 2020 pour proposer une nouvelle fois la découverte de nos démarches responsables.

## 🌿 Trophée RSE – CIVB

Lors des 1<sup>ers</sup> trophées Bordeaux Vignobles Engagés, organisés par le CIVB, Sud-Ouest et la revue Terre de Vins, nous avons obtenu la médaille d'argent dans la catégorie « Vivre ensemble ».

Cela a donné lieu à la parution d'un hors-série du Sud-Ouest qui a eu un impact très positif en termes de visibilité.



**Corinne Vigoureux**  
Employée de magasin

*Le défi 21 a vu le jour avec la volonté de la cave de faire une animation sur la RSE. Nous avons réfléchi sur un événement qui pourrait mettre en avant nos démarches responsables d'une manière ludique et divertissante.*

*Nous avons mis au point une enquête détective divisée en trois parties, dans trois lieux et présentant des thématiques différentes. La première partie se déroule sur notre parcours biodiversité avec des questions sur la faune et la flore en mettant en avant la responsabilité de la cave sur ces problématiques. La seconde partie se situe à la cave et introduit des notions de recyclage. Enfin, la dernière enquête a lieu dans le magasin et a pour but de promouvoir nos produits responsables et de présenter aux participants les certificats et labellisations obtenus par la cave.*

*La première édition a eu lieu en avril 2019 et a attiré environ 60 participants. Chaque participant a reçu des récompenses : un chèque cadeau MIEL (monnaie locale) et 1 bouteille de vin.*

*Nous travaillons actuellement sur l'organisation du prochain événement qui aura lieu en 2020 en réfléchissant à de potentielles améliorations. Grâce au défi 21, nous avons pu faire connaître la cave sous son aspect convivial et engagé. En effet, pas moins de 28 bénévoles, adhérents et salariés de la cave, ont participé à cet événement ce qui montre notre implication dans les engagements de notre entreprise.*



CAVES DE  
RAUZAN

« METTRE EN AVANT NOS  
DÉMARCHES RESPONSABLES  
D'UNE MANIÈRE LUDIQUE  
ET DIVERTISSANTE. »

« LA PREMIÈRE ÉDITION  
A EU LIEU EN AVRIL 2019 »



## Mécénat - Soutien des associations locales et des actions internationales

Nous déployons notre soutien auprès de différents réseaux : culturel, santé et sportif. Ainsi, la cave s'engage auprès des associations de la région et participe à la pérennité des actions entreprises localement.

En 2017/2018 notre coopérative a soutenu le club US Rauzan cyclisme, le Téléthon, le Tour de Gironde Club Villenave d'Ornon, l'orchestre de chambre de la Gironde...



« Le club FFC de Rauzan, présidé depuis 1989 par Robert LAULEY et affilié à la Fédération française de Cyclisme a, depuis sa création, comme objectif de former des jeunes au cyclisme de compétition.

Les coureurs de l'Ecole de Vélo et les Minimes ont obtenu en 2015 deux titres de Vice Champion de Gironde. En constants progrès, le 13 mai 2017 Cheima CHERAIR, benjamine, a obtenu le titre de Championne de Gironde en Ecole de Vélo.

L'effectif 2017 de l'Ecole de Vélo est de 3 coureurs et les "grands" sont au nombre de 6 cadets.

Le club est donc fort de 9 jeunes pousses, âgées de 7 à 16 ans, et coachées par notre entraîneur Thierry BERNAGAUD. Le mécénat de la Cave Coopérative de Rauzan est pour nous très important, car petit club en milieu rural, nous n'avons pas les moyens des clubs de grandes villes. Ce soutien financier nous permet d'assurer l'entretien du matériel, les déplacements sur les courses et de participer à la confection des tenues cyclistes.

Nous sommes reconnaissants à nos partenaires de permettre aux jeunes de pratiquer à proximité de chez eux une activité saine et sportive qui développe leurs qualités de rigueur, persévérance et dépassement de soi, qui leur serviront tout au long de leur vie d'adulte. »

## Médecins Sans Frontières

En 2018, un total de 8260€ a ainsi été consacré à des dons, mécénat ou parrainage. De plus, notre structure entretient depuis 2013 une relation de partenariat avec Médecins Sans Frontières (MSF).

Nous nous sommes engagés aux côtés de cette association humanitaire qui lutte, depuis plus de 40 ans, auprès des populations du monde entier en intervenant dans des situations extrêmes et de grande précarité, afin de porter assistance à ceux dont la vie ou la santé est menacée.

À l'occasion de la récréation gourmande, 0,30€ sont reversés pour chaque bouteille (ou litre de vrac) achetée aux Caves de Rauzan. En 2019, cette opération a permis de récolter 714€. Depuis 2013, ce sont 4 644€ qui ont été reversés à Médecins Sans Frontières.



## Agir Cancer Gironde

Nous récoltons également les bouchons dans nos trois magasins afin d'apporter notre contribution à l'association Agir Cancer Gironde.



**Bernard Wallet,**  
Président de Agir Cancer Gironde

*Agir Cancer Gironde est une association indépendante qui existe depuis 13 ans. Son objectif est de financer la recherche contre le cancer en demandant au grand public et aux entreprises de ne plus jeter leurs bouchons. Nous recyclons ensuite ces bouchons en panneaux d'isolation, panneaux d'affichages, semelles de chaussures ...*

*L'argent récupéré est reversé intégralement à l'institut Bergonié de Bordeaux qui travaille sur la recherche contre le cancer. En 2018, nous avons récupéré environ 60 tonnes de bouchons, et ce sont 21 000€ qui ont été versés à l'institut Bergonié. Depuis le début de l'association, nous avons reversé 185 000€ à la recherche contre le cancer.*

*Nous travaillons avec les Caves de Rauzan depuis juin 2018. Chaque partenariat est précieux pour nous car ils nous permettent d'être présents sur un grand nombre de sites afin de pérenniser la récolte et de récupérer de plus en plus de liège et de matière synthétique.*



Agir  
Cancer  
Gironde

« 60 TONNES DE  
BOUCHONS RÉCOLTÉS,  
ET 21 000€ REVERSÉS À  
L'INSTITUT BERGONIÉ. »

« NOUS TRAVAILLONS AVEC  
LES CAVES DE RAUZAN  
DEPUIS JUIN 2018. »

## 6. Des échanges focus RSE avec d'autres structures



Nous avons au cours de l'année de nombreux échanges avec d'autres structures sur différentes thématiques RSE. Nous avons eu le plaisir de recevoir la coopérative agricole de Mansle, les caves Loire Propriétés, la cave de Lugny, les vignobles Foncalieu, la caisserie Adam...

En 2018, lors de notre voyage d'étude avec les administrateurs, nous avons eu le plaisir d'être reçus par la cave de Tain l'Hermitage et la Cave de Die-Jaillance. Ces échanges sont particulièrement enrichissants et très appréciés des collaborateurs et des vignerons.

Par ailleurs, nous sommes sollicités pour présenter notre démarche dans des conventions clients, lors de colloques ou dans le cadre d'événements RSE. Afin de sensibiliser les générations futures, nous intervenons également dans des structures scolaires et universitaires telles que le lycée Montaigne ou l'école de commerce et de management Kedge, et recevons de nombreuses classes en visite sur nos sites.



**Nicolas Millac**  
Technicien QSE - Coopérative Agricole de Mansle-Aunac

*La Coop de Mansle est une coopérative de collecte de céréales où l'on fournit également des aliments pour animaux et des agrofournitures à nos 250 adhérents actifs. Nous collectons environ 70 000 tonnes de céréales et oléoprotéagineux par an ainsi que des cultures de niches (lentilles, lin, pois chiches,...). La démarche RSE a débuté en 2010 avec un diagnostic 3D. Si les actions issues de cette réflexion ont été pour la plupart réalisées, par manque de temps et de personnel, la démarche manquait de formalisme. Ma mission fut donc de mettre en place la démarche RSE et donc de participer aux ateliers 3D où les caves de Rauzan sont très actives.*

*Afin de montrer une démarche RSE à maturité, la gouvernance a organisé une visite du conseil d'administration aux Caves de Rauzan en 2018. Celle-ci a été choisie car sa démarche RSE est relativement aboutie, qu'elle a un mode de fonctionnement coopératif avec des similitudes au niveau de certaines actions comme le traitement des déchets... Il était donc intéressant pour nous de montrer à notre conseil d'administration comment fonctionne une coopérative qui met la RSE au centre de ses préoccupations.*



**Michel Berry**  
Responsable de Site - Groupe Jaillance

*La cave de Die est une cave coopérative qui produit de manière traditionnelle et historique de la Clairette de Die. Chaque année, nous produisons environ 8 millions de bouteilles provenant de nos 250 adhérents.*

*Jaillance, la signature de la Cave de Die, s'est également développée sur les Crémants de Bordeaux.*

*Nous travaillons avec les Caves de Rauzan depuis de nombreuses années. Ce partenariat historique repose sur l'achat de base Crémant blanc majoritairement et de rosé. Les relations avec les Caves de Rauzan sont excellentes et l'objectif aujourd'hui est de développer un partenariat encore plus fort.*

*Au niveau relationnel, c'est la cave avec laquelle il est le plus agréable de travailler. Nous avons visité les Caves de Rauzan en décembre 2018 dans le cadre de notre certification IFS. Nous avons pu échanger sur leur système qualité et leurs démarches environnementales. Nous avons une confiance forte envers Rauzan à tous les niveaux, que ce soit avec la direction, le service qualité et les techniciens.*





## IV. Pilier production et produit fini

1. Commercialisation de nos produits

2. Responsabilité de nos emballages

3. Marketing et communication autour de nos produits

4. Relations avec le client et le consommateur

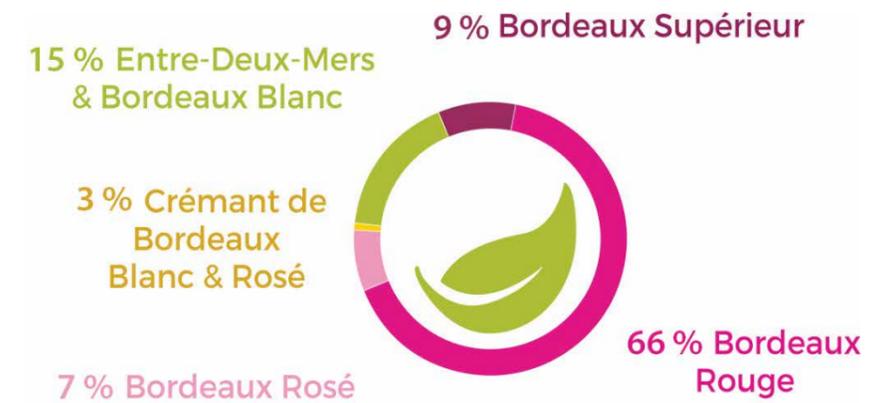
### 1. Commercialisation de nos produits



Une gamme de produits variés (102-2)

Les Caves de Rauzan offrent une large gamme de produits déclinée en 8 appellations :

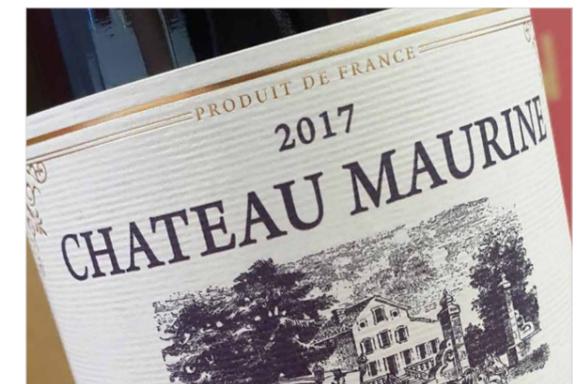
- Bordeaux Rouge
- Bordeaux Blanc
- Bordeaux Moelleux
- Bordeaux Rosé
- Bordeaux Clairet
- Bordeaux Supérieur
- Entre deux mers
- Crémant de Bordeaux



Nous proposons une quarantaine de marques commerciales (assemblages de vins) ainsi que 30 châteaux (vins issus d'une seule propriété).

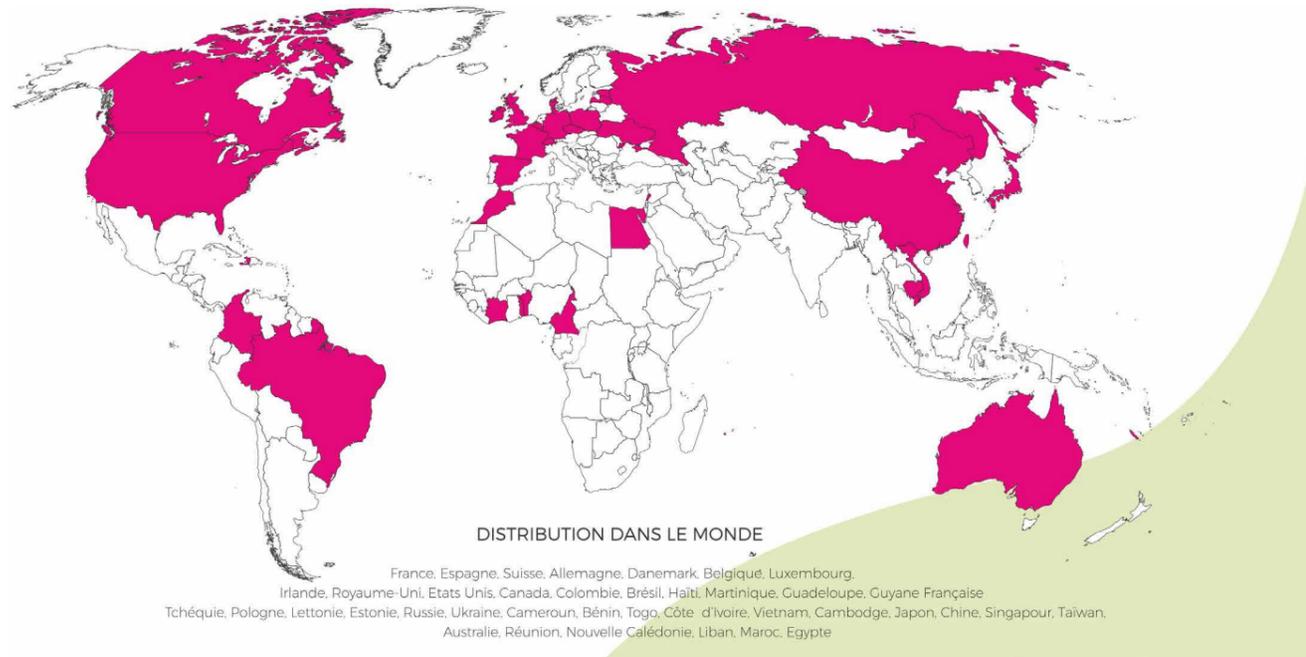
Les principaux châteaux rattachés aux Caves de Rauzan sont :

- Château Le Mayne-Cabanot
- Château Villotte
- Château Charron
- Château Haut-Mazières
- Château La Grangeotte
- Château Maurine
- Château Le Cluzet
- Château Latapie
- Château L'Heyrisson
- Château Canteloudette
- Château Jean de Marceau
- Château La Garenne



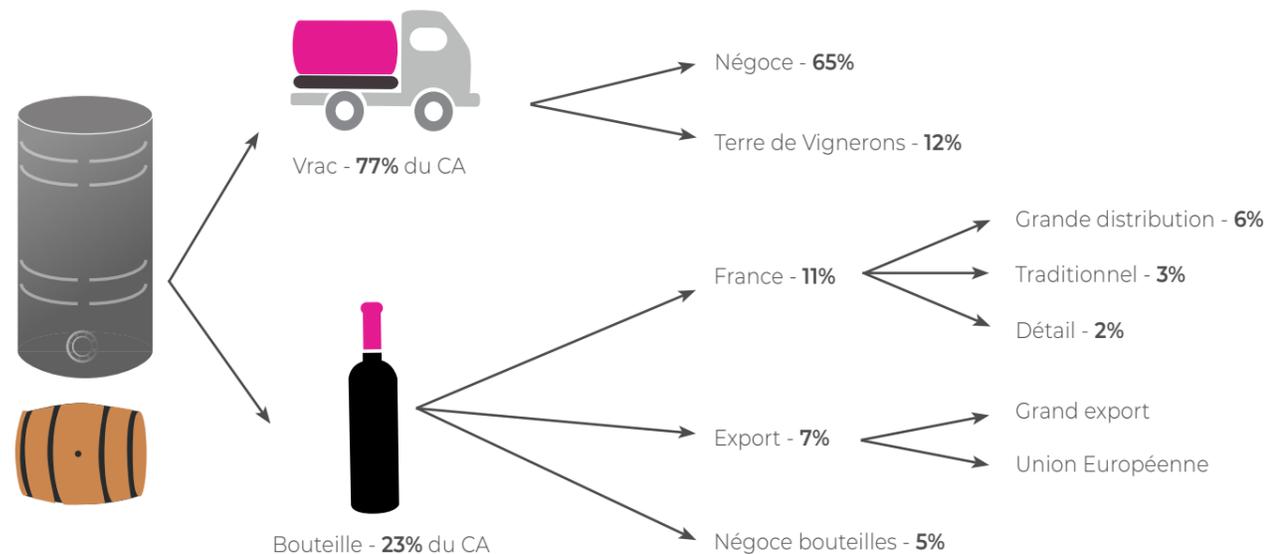
## Un marché étendu mondialement (102-6)

L'équipe commerciale travaille en France et à l'international ; nos vins sont exportés partout à travers le monde. La Chine, l'Amérique du Nord et la Russie sont les premiers importateurs de nos vins. En 2017-2018, l'export représentait **6.482.448€ soit 21% du chiffre d'affaires.**



## Circuits de distribution

Nous utilisons deux circuits de distribution, couvrant plusieurs secteurs :



Notre équipe marketing a travaillé sur un catalogue présentant les caractéristiques de chacun de nos vins à travers des fiches techniques.

Ces fiches techniques indiquent notamment l'appellation, les cépages utilisés, les accords mets-vins, ainsi qu'une partie de ses caractéristiques organoleptiques, mais aussi l'histoire de ces châteaux et de ces propriétaires qui font les Caves de Rauzan.

### Château Canet 75 cl

**BIO**

**CAVES DE RAUZAN**  
Dégustez aussi nos valeurs

---

**Bordeaux rosé AOC**

**VIGNOBLE / VINEYARD**  
Situé à / Located in : Guillac (Gironde)  
Surface du vignoble / Surface of the vineyard : 24 ha  
Sol : Argilo-calcaire / Soil : clay & limestone  
Température moyenne annuelle / Yearly average T°: 12.9°C

**CEPAGES / WINE VARIETALS**  
100% Cabernet Franc  
Rendement / Yield: 55 hl/ha

**ACCORDS METS & VIN / FOOD PAIRING**  
Ce vin festif vous accompagnera pendant vos soirées barbecue ou pizza entre amis. A servir aussi avec les viandes blanches, les légumes farcis.  
This festive wine will accompany you during your barbecue or pizza party with friends. Also serve with white meats, stuffed vegetables, mixed salads.

**TEMPÉRATURE DE SERVICE / SERVING T°**  
A servir entre /between 9-11°C

**VINIFICATION / WINEMAKING**  
Macération pelliculaire.  
Extended maceration.

Sec / dry

Fruité / fruity

Doux / Sweet

Minéral / mineral

340 vignerons **producteurs**  
340 winegrowers **producers**

**Bordeaux AOC**  
Bordeaux Supérieur AOC  
Entre Deux Mers AOC  
Crémant de Bordeaux AOC

Caves de Rauzan  
1 L'Aiguilley  
33420 RAUZAN

Tel (33) 05 57 84 13 22  
Fax (33) 05 57 84 12 67

E-mail :  
[accueil@cavesderauzan.com](mailto:accueil@cavesderauzan.com)  
[www.cavesderauzan.com](http://www.cavesderauzan.com)

Siret 781 973 557 00015  
N° TVA FR 30 781 973 557  
NAF 1102B

### Château La Grangeotte

AOC BORDEAUX  
Situé à Puch (33)  
Propriétaire : Mme D. Martin  
Encépagement : Merlot, Cabernet Sauvignon, Cabernet Franc  
Sol argilo-calcaire  
En agriculture raisonnée  
29 ha

Dominique MARTIN

*Quelle est l'histoire de votre beau Château Mme Martin ?*

En 1933, Monsieur Pierre Martin, mon beau-père, propriétaire du Château La Grangeotte qui comptait 12 hectares de vignes décide de fonder la Cave Coopérative de Rauzan. En 1980, son fils Bernard Martin m'épouse alors que je suis une jeune parisienne d'origine Corse. A ce moment-là je travaille dans la publicité. De 1980 à 1983, j'ai découvert la viticulture et j'ai décidé d'en faire mon métier. Aujourd'hui c'est clairement devenu ma passion. En 1983, suite à de graves problèmes de santé de mon mari j'ai dû reprendre la propriété. Ce fut un très grand challenge, pour une femme d'origine parisienne et qui connaissait peu le milieu de la viticulture.

Aujourd'hui je pense avoir relevé le challenge grâce à mon caractère de battante mais surtout grâce à ma passion pour ma propriété et mon amour du vin.

Aujourd'hui la propriété, compte 29 hectares de merlot, cabernet franc et cabernet sauvignon.

Cela fait aujourd'hui 33 ans que je suis active dans la vie de la coopérative à qui j'ai confié la vinification et la commercialisation de mon Château.

*Pourquoi être en cave coopérative ?*

Mon beau-père étant le fondateur de la cave je ne voudrais pas en partir. D'autant plus que j'en suis très contente. Elle apporte la meilleure structure dans le monde économique actuel. Je suis fière d'apporter mes raisins à la Cave de Rauzan.

*Comment voyez-vous l'avenir de votre vignoble ?*

J'ai 65 ans mais je ne compte pas connaître la retraite. J'aime bien trop mon métier pour arrêter, la retraite n'est pas pour moi. J'ai également un fils qui travaille dans l'audit international à Paris qui souhaiterait plus tard reprendre l'exploitation.

Nous ne souhaitons pas que le nom Martin s'éteigne dans le milieu viticole.

## Gestion des profils aromatiques

Au-delà des vins de nos châteaux, nous avons décidé dès les années 2000 de mettre en place une sélection de profils aromatiques dans notre vignoble. Cette approche innovante nous permet d'obtenir des profils de vins adaptés pour chaque marché, sublimés par une technique de vinification précise.

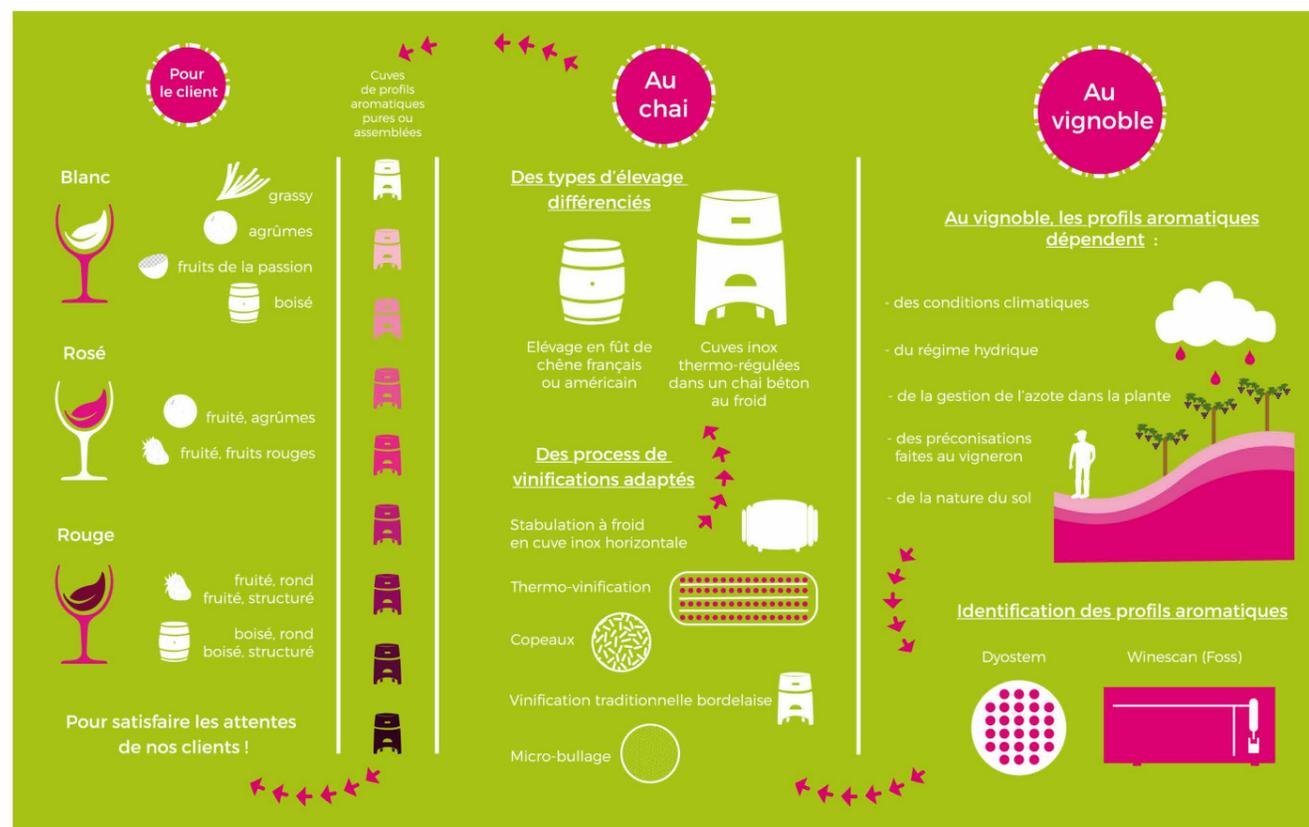
La caractérisation des profils aromatiques consiste à « prédire » le comportement qualitatif et aromatique de chaque parcelle à partir de données de maturité. On retrouve deux notions dans un profil : le potentiel (faible, moyen ou élevé) et la composante fruit (qui est dit frais ou mûr).

Les données de maturité utilisées sont le degré probable, l'acide malique, la teinte et le volume des baies, le taux de chargement en sucre, l'indice de structure... L'ensemble de ces paramètres analytiques est obtenu grâce à du matériel spécifique.

Ces informations sont confirmées par un logiciel interne qui, par la récupération de données sources telles que les visites parcelles, analyses de sol..., va nous permettre d'adapter la pratique culturale, la gestion de la fertilisation, la gestion des plantations... L'objectif de cette technique est de faire évoluer un profil identifié « bas » vers un potentiel élevé.



Analyse au Dyostem

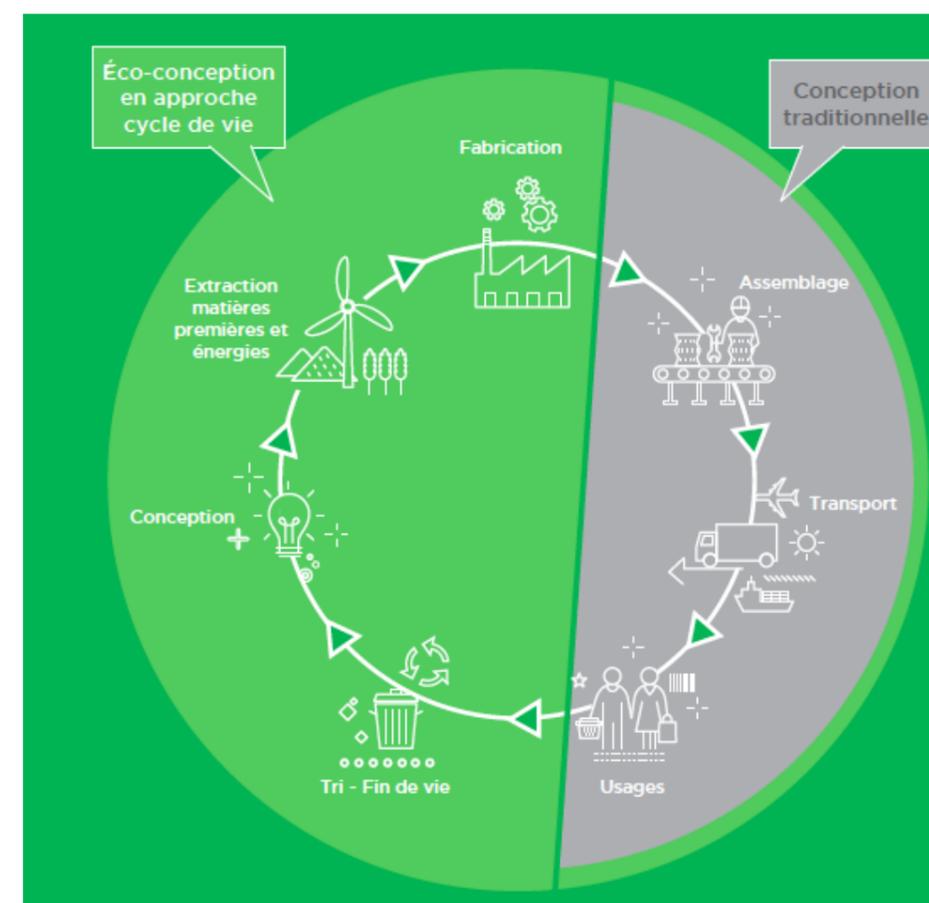


## 2. Responsabilité de nos emballages



### Eco-conception

L'écoconception consiste à intégrer la protection de l'environnement dès la conception des produits ou services.



Extrait Guide de l'évaluation AFAQ éco-conception (<https://marketing.afnor.org/guide-ecoconception>)

Nous avons lancé une nouvelle gamme de cartons de 6 bouteilles éco-conçus avec la participation de notre fournisseur SAICA. Nous avons profité de ce lancement pour leur faire une visite, en 2018, afin d'inaugurer une nouvelle forme d'échanges sur la base d'audit-visite. Le logo Agri-Confiance, le label FSC (garantissant la gestion durable de la ressource forestière) et un texte explicatif sur nos engagements sociétaux et environnementaux y ont été apposés.

Afin de poursuivre notre développement, nous avons créé une commission écoconception et éco-citoyenneté. Cette commission se réunit tous les 3 mois et travaille sur l'éco-conception de tous les composants de nos emballages (capsules, cartons, étiquettes, glassines...) ainsi que sur nos démarches d'éco-citoyenneté.



## Céline Cluchet

Attachée Technico commerciale - Saica Pack

Saica Pack est une entreprise appartenant au groupe Saica, qui développe des solutions durables d'emballages en carton ondulé pour différents secteurs d'activité : agro-alimentaire, industries, e-commerce, agriculture....

Depuis plusieurs années maintenant, nous travaillons avec notre client les Caves de Rauzan sur l'éco-conception de leurs emballages en carton. Ainsi, nous avons pu diminuer l'impact environnemental de ces derniers grâce à différentes améliorations tout en maintenant la qualité de nos produits. Voici plus en détail les améliorations apportées :

- Utilisation de papiers 100% recyclés + transfert papier blanc sur un papier de couleur écru. Le groupe Saica est certifié FSC et PEFC, toutes nos matières premières sont gérées de manière durable et responsable
- Optimisation du processus de production : impression pré-print abandonnée au profit d'une impression post-print (au delà de la diminution de la consommation énergétique ce transfert nous a aussi permis de diminuer grandement l'impact environnemental (rapatriement des productions sur notre usine en Gironde, avant la fabrication en préprint s'effectuait dans la région Parisienne)
- Optimisation des quantités d'encre utilisées : diminution d'environ 60%
- Changement d'épaisseur du matériau : nous sommes passés d'une épaisseur de 3mm à 2mm ce qui a permis de faire des gains logistiques mais aussi des gains en productivité

Ces actions menées sont le fruit d'une démarche commune entre deux acteurs responsables et soucieux de la protection de l'environnement.



« DIMINUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL »

« DES AMÉLIORATIONS TOUT EN MAINTENANT LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS »

« DEUX ACTEURS RESPONSABLES ET SOUCIEUX DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »



## Constance Rérolle

Directrice grands comptes vins et spiritueux - Adelphe

La Responsabilité Elargie du Producteur est inscrite dans le Code de l'Environnement (Articles L.541-10 et R.543-56). Il s'agit d'une obligation légale depuis 1993 qui stipule que toute entreprise qui met sur le marché français des produits emballés à destination des ménages doit pourvoir ou contribuer à la gestion des déchets d'emballages qui résulte de leur consommation ou de leur utilisation.

Pour y répondre, les entreprises paient une contribution basée sur le volume d'emballages ménagers mis annuellement sur le marché français.

Cette contribution est versée par les entreprises à Adelphe, entreprise agréée par l'Etat à but non lucratif et d'intérêt général, ainsi les entreprises délèguent leurs obligations environnementales à Adelphe pour assurer la collecte, le tri et le recyclage des déchets ménagers sur le territoire français. Adelphe assure ainsi la conformité des entreprises, mais également les accompagne en matière d'éco-conception et de sensibilisation.

Les Caves de Rauzan contribuent à ce dispositif légal de longue date mais ont souhaité aller plus loin dans leur engagement responsable et environnemental en travaillant avec Adelphe, partenaire RSE pour repenser leurs emballages. En 2018, une analyse fine a été menée sur le périmètre déclaratif et sur tous les emballages de la cave ce qui a permis de mettre en place les actions suivantes :

- Participation aux ateliers de formation éco-conception et de sensibilisation menés par Adelphe en partenariat avec le CIVB et VDD
- Mise en place d'actions de sensibilisation
- Apposition des consignes de tri, qui permettent d'afficher l'engagement des Caves de Rauzan et de bénéficier d'un bonus de sensibilisation de 8% sur sa contribution annuelle grâce à ces consignes de tri.
- Mise en place d'actions d'éco-conception
- Choix d'une bouteille allégée en lieu et place d'une bouteille standard
- Abandon des encres contenant huiles minérales qui sont cancérigènes et mutagènes
- Optimisation de la taille de la contre-étiquette

Pour leur intérêt à participer aux ateliers Adelphe, les Caves de Rauzan ont complètement accompagné leur mue en matière d'emballage et compris qu'Adelphe est un partenaire dans leur engagement RSE.



« LES CAVES DE RAUZAN [...] ONT SOUHAITÉ ALLER PLUS LOIN DANS LEUR ENGAGEMENT RESPONSABLE ET ENVIRONNEMENTAL »



### 3. Marketing et communication autour de nos produits



#### Etiquetage de nos produits (417-1)

Les informations figurant sur nos produits sont des données importantes. Elles permettent de donner aux consommateurs des critères de choix, leur fournir une information loyale favorisant la concurrence équitable, protéger leur santé et établir la traçabilité des produits.

Des contrôles réalisés par la DIRECCTE, lors de la première mise sur le marché et régulièrement dans les magasins, permettent de vérifier la conformité des étiquettes.

Format	ORIGINE	CONTENU
<b>BOUTEILLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A.O.C</li> <li>Lieu de mise</li> <li>Produit de France</li> <li>n° de lot</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>%vol. alcool</li> <li>Sulfites</li> <li>Mention "femme enceinte"</li> <li>Nom du propriétaire</li> <li>Adresse propriété</li> </ul>
<b>BAG IN BOX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A.O.C</li> <li>n° de lot</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>%vol. alcool</li> <li>Sulfites</li> <li>Mention "femme enceinte"</li> </ul>
<b>CUBITAINE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A.O.C</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>%vol. alcool</li> <li>Sulfites</li> <li>Mention "femme enceinte"</li> </ul>



CAVES DE RAUZAN

**Jérémy Barran**  
Brand Ambassador France aux Caves de Rauzan

Actuellement aux Caves de Rauzan depuis deux ans. J'ai d'abord réalisé un contrat de professionnalisation avec la formation CAVES (Commerce Appliqué aux Vins Et Spiritueux) puis mon contrat a évolué en CDI.

L'avantage de réaliser cette première année en alternance était double : à la fois de continuer à acquérir des connaissances et de l'expérience dans les domaines du vin et du commerce mais également de m'intégrer plus facilement dans la vie active. Ce fut le cas aux Caves de Rauzan, entreprise dans laquelle j'ai eu l'opportunité de signer mon premier CDI.

Pour la Cave, ce type de contrat était à la fois « risqué » et avantageux. En effet, peu d'entreprises font confiance à un jeune commercial, et je mesure la chance d'avoir la responsabilité d'une zone importante qu'est le secteur traditionnel français. Lors de mon arrivée en 2017, le vignoble a été touché à 50% par le gel et nous avons ainsi moins de disponibilités en vin à commercialiser. Ma présence en alternance était alors suffisante.

Par ailleurs, la Cave a pu évaluer mon travail durant une année tout en me formant à leur politique commerciale, ce qui lui a permis de découvrir si mes compétences correspondaient ou non à ses attentes. Aujourd'hui, je m'occupe depuis bientôt 2 ans du secteur traditionnel français.

Sur ce secteur, nous travaillons historiquement avec des grossistes qui revendent nos produits aux CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants). Nous sommes donc essentiellement en relation avec les grossistes (et très peu directement avec le restaurateur) et nous les aidons en accompagnant leurs commerciaux sur le terrain pour rencontrer les CHR. Ceci nous permet de sensibiliser, former et faire connaître aux commerciaux de nos clients grossistes nos produits. Nous travaillons avec les trois principaux grossistes nationaux : France boissons, C10 et Distribuissans. Nous travaillons également avec des grossistes indépendants un peu partout en France.

Cette année, nous étions présents au salon de l'agriculture sur le stand d'Agriconfiance. Nous avons pu présenter nos produits et promouvoir Agriconfiance à un public de curieux. En effet, le stand était situé dans une allée moins fréquentée que les autres, ce qui nous a permis de présenter nos produits et nos valeurs à des visiteurs réceptifs et intéressés.

« JE MESURE LA CHANCE  
D'AVOIR LA RESPONSABILITÉ  
D'UNE ZONE IMPORTANTE  
QU'EST LE SECTEUR  
TRADITIONNEL FRANÇAIS »

« AUJOURD'HUI, JE M'OCCUPE  
DEPUIS BIENTÔT 2 ANS  
DU SECTEUR  
TRADITIONNEL FRANÇAIS »





## CAVES DE RAUZAN



**Céline Clarac**

Brand Ambassador Export aux Caves de Rauzan

*J'ai suivi une formation d'ingénieure agricole à l'école de Purpan, avec une spécialisation en marketing et commerce. Ces 5 années m'ont permis d'acquérir les connaissances et l'expérience nécessaire pour m'ouvrir les portes des Caves de Rauzan en 2017.*

*Actuellement Brand Ambassador Export, ma mission est de communiquer les valeurs de la Cave et développer notre distribution à travers le monde. Le marché Nord-Américain occupe 60% de mon activité. Etant en déplacement une à deux semaines par mois, cela me permet de rencontrer nos clients, de promouvoir nos engagements responsables et également de former les commerciaux de nos clients à la vente de nos vins.*

*Vinexpo Bordeaux 2019 est un salon incontournable pour les vins et spiritueux reconnu au niveau international. Cet événement est pour nous l'occasion de rencontrer une grande partie de nos clients français et étrangers, de leur présenter nos nouveaux produits et de compléter leur gamme de vin. Nous pouvons également réaliser la prospection de nouveaux clients. Cette année, par exemple, nous avons trouvé un accord avec une chaîne de supermarché brésilienne : Verdemar.*

*Nous avons eu le privilège de recevoir Monsieur Luc Rolland, analyste à la Société des Alcools du Québec (SAQ) qui nous a félicité pour les chiffres exceptionnels de Baron du Pin, produit qui tire la catégorie des Bordeaux vers le haut : +40% en 2018. Par ailleurs, M. Rolland, s'est montré très enthousiaste concernant le projet Agassant.*

*Pour finir, le salon Vinexpo nous a permis de communiquer sur notre démarche environnementale. Notre stand éco-conçu, a fait l'unanimité auprès des visiteurs.*

*De plus, afin de traduire nos certifications françaises en matière de RSE à l'étranger nous avons travaillé sur une auto-évaluation B-Corp. Cela permet à nos clients, notamment Nord-Américains, de comprendre plus facilement nos démarches environnementales et sociétales.*

« MA MISSION EST DE COMMUNIQUER LES VALEURS DE LA CAVE ET DÉVELOPPER NOTRE DISTRIBUTION À TRAVERS LE MONDE »

« LORS DE VINEXPO, NOTRE STAND ÉCO-CONÇU A FAIT L'UNANIMITÉ AUPRÈS DES VISITEURS »



Chaque année nous faisons le choix de participer à un ou plusieurs événements professionnels de la filière vin nous permettant de rencontrer en un seul et même lieu une part importante de nos clients nationaux et internationaux. Nous essayons de privilégier les événements locaux, dans la mesure du possible.

Nous avons souhaité à l'occasion de Vinexpo Bordeaux 2019, diminuer notre impact environnemental en travaillant avec notre partenaire Galis, labellisé ISO 20121 (norme spécifique / événementiel durable) en concevant un stand comportant 80% des éléments recyclables. Les 20% restants ont ensuite été remis à des associations et des écoles sous forme de dons.



Fondé aux Etats unis en 2006, le label B Corp est une certification prenant en compte la performance des entreprises sur les thématiques extra-financières.

Elle est octroyée aux sociétés commerciales répondant à des exigences sociétales, environnementales, de gouvernance ainsi que de transparence.

Cette certification est attribuée par B-Lab aux entreprises ayant rempli les trois critères suivants :

- Évaluation de la performance de l'entreprise grâce au questionnaire et obtention d'un minimum de 80 points.
- Modification des statuts de l'entreprise afin d'intégrer le concept de « Benefit Corporation ».
- Signature de la déclaration d'interdépendance et adhésion à B Corp.

Nous avons réalisé cette auto-évaluation et avons obtenu la note de 125,6/200. Bien que nous n'ayons pas, à ce stade, soumis cette auto-évaluation auprès de B-Lab, notre note atteste d'une bonne implication et prise en compte des différentes thématiques.



Active Assessment			
OVERALL SCORE			
<b>125.6</b>			
OPERATIONS SCORE	IMPACT BUSINESS MODEL SCORE	N/A SCORE	
74.4	33.3	17.8	
Governance			18.3
Workers			30.3
Community			42.6
Environment			34.3



## Site internet et présence sur les réseaux sociaux

Notre structure communique sur ses produits grâce aux multiples outils internet disponibles :



## LES PLUS

Trois de nos marques possèdent également leurs propres sites internet :

- [www.augey.wine.fr](http://www.augey.wine.fr)
- [www.grangeneuve.info.fr](http://www.grangeneuve.info.fr)
- [www.duprais.com.fr](http://www.duprais.com.fr)

Nous communiquons au travers de vidéos sur nos engagements responsables et les profils aromatiques :

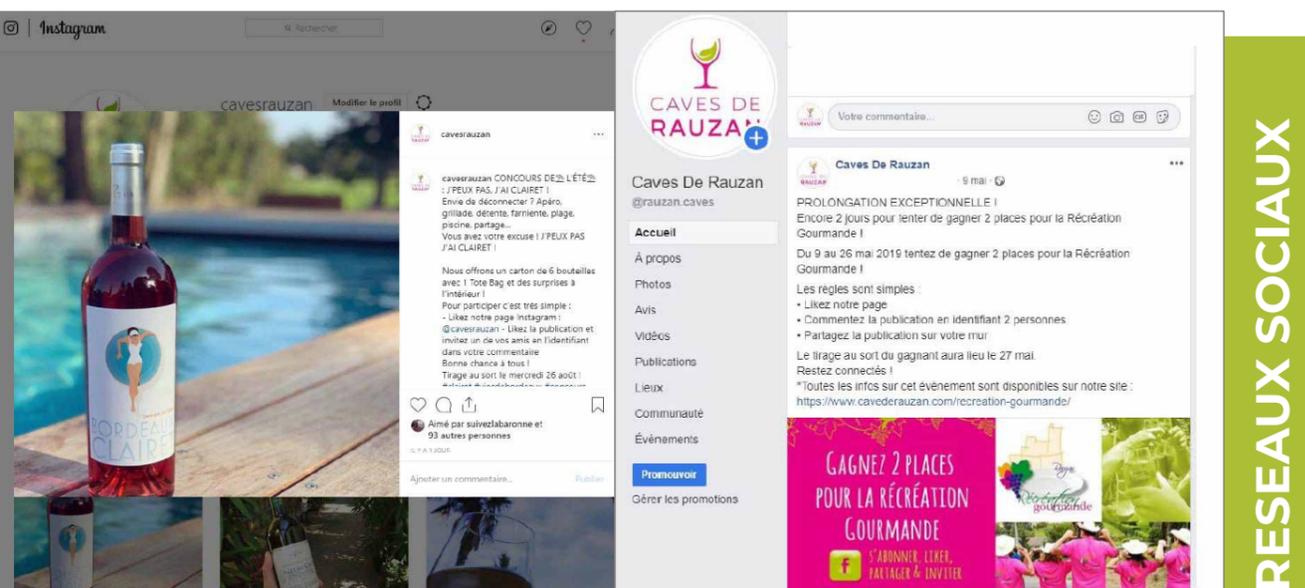


Vidéo " Engagements responsables "



Vidéo " Profils aromatiques "

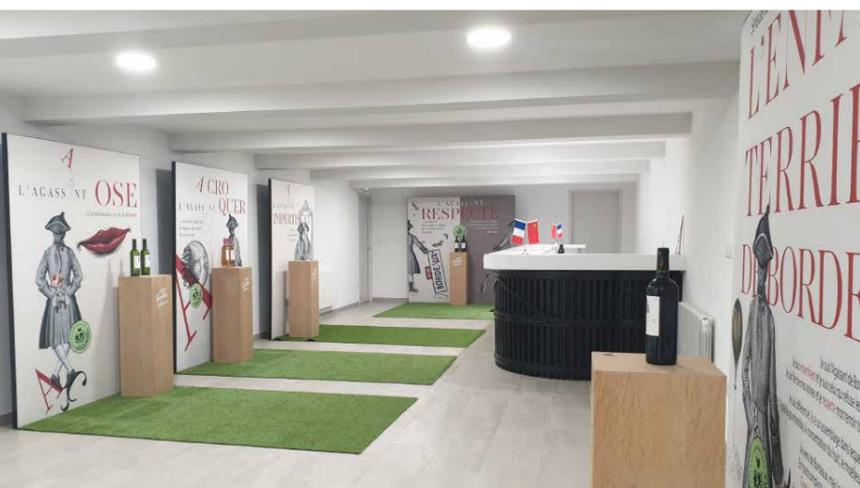
Nous diffusons également auprès de nos collaborateurs et adhérents des « actus » chaque trimestre.



D'autres supports de communications nous permettent d'être visible et d'accueillir nos clients dans notre structure.



**NOS MAGASINS À RAUZAN, ROMAGNE ET NÉRIGÉAN**



**LE DÉGUSTOIR**



**SIGNALÉTIQUE**

### Récompenses pour la qualité de nos produits

Nos produits sont régulièrement primés dans des concours tant au niveau français qu'international. Notre cave participe entre autres au concours Général de Paris, le concours de Bordeaux - Vins d'Aquitaine... En outre, les produits de la cave figurent dans certains guides d'influences : Decanter, Wine Enthusiast...

Les Caves de Rauzan ont été récompensées par 12 médailles en 2018 et 11 médailles en 2019.



## 4. Relations avec le client et le consommateur (416-1)



### Santé et sécurité des consommateurs

#### Plan de contrôle des résidus

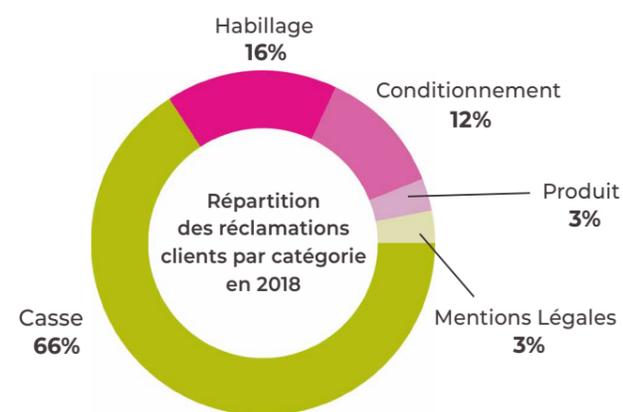
La surveillance des résidus de produits phytosanitaires dans les vins est un dossier stratégique. Un plan de contrôle est en place depuis 2011. En 2017, ce plan a été repensé notamment en ciblant des prélèvements à l'apport et ainsi répondre aux attentes de nos parties prenantes (clients, consommateurs...).

En 2019, nous avons réalisé un travail en amont avec des laboratoires d'analyses pour dégager 2 types de contrôles spécifiques et un listing des matières actives à rechercher. D'ici les vendanges, nous aurons intégré ce nouveau plan de contrôle et communiqué à l'ensemble de nos partenaires.

#### Gestion des réclamations clients

Dans une optique de réactivité et de transparence, le service qualité assure un suivi permanent des réclamations clients sur tous les aspects produits (habillage, conditionnement, casse...).

Ces réclamations sont analysées afin d'appréhender les causes du litige et d'y apporter une réponse adaptée et durable. En 2018, le nombre de réclamation clients s'élevait à 32, représentant un coût pour l'entreprise de **1090 €, soit 0,004% du chiffre d'affaires.**



### Promotion de la consommation responsable

Un travail de groupe intégrant plusieurs salariés (magasin et service marketing) a élaboré un guide de consommation responsable. Afin d'initier au mieux le grand public, nous y avons annexé une fiche de dégustation.

Ces guides sont affichés dans les magasins et sur le site internet de la cave. Un éthylomètre est également à disposition des consommateurs.

**Guide de dégustation et consommation responsable**

Servir un verre nous engage, voici quelques recommandations pour qu'un verre de vin rime toujours avec découverte, plaisir et convivialité !

Avant toute chose, ne pas servir un mineur, ni une personne en état d'ébriété (1)

**Dégustation et Consommation**

- \* Lors de la dégustation, inciter à recracher, puis à vider le reste du verre dans le crachoir
- \* Mettre toujours de l'eau gratuitement à disposition
- \* Lors de la dégustation mettre à disposition quelque chose à grignoter. Pour la consommation, honneur aux accords mets & vins !
- \* Proposer des boissons non alcoolisées (eau, sirop...) au public ne souhaitant pas d'alcool
- \* Proposer le Vinéti, le doggy bag du vin, pour emporter une bouteille non terminée au resto
- \* Inviter le consommateur à éduquer son palais en expliquant les étapes de la dégustation : l'oeil, le nez, la bouche.
- \* Partager ces recommandations à la maison, en famille ou entre amis pour inviter à une consommation responsable

Ne pas dépasser 5 cl pour la dégustation

Ne pas dépasser 10 cl pour la consommation. Attendre que le verre soit vide avant de resservir

**Au volant, ou à vélo, restons responsables**

\* Avant de servir, demandez-vous qui conduit dans les groupes, celui qui conduit, ne boit pas, à vélo c'est pareil !

**AVANT DE CONDUIRE**  
Au volant, le taux légal d'alcoolémie est limité à : **0,25** pour les conducteurs confirmés, **0,10** pour les permis probatoires

\* Une liste de taxis est à votre disposition au magasin

**Et la santé ?**

\* Et oui, le vin c'est de l'alcool, pour rester en bonne santé, et éviter la dépendance il faut en consommer avec modération !

\* Il est fortement recommandé aux femmes enceintes & allaitant leur enfant de ne pas consommer d'alcool.

(1) Code de la Santé, art.L3341-1, L3342-1, R3353-1, R3353-3 // L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.



### Laura Daillé

Chargée de communication interne et sociétale  
Vin & Société

*Vin & Société est une structure représentant toute la chaîne vitivinicole : de la production au négoce. Nous représentons les 500 000 acteurs de la vigne et du vin en France. Nos missions sont entre autres de défendre la filière vitivinicole et de promouvoir une consommation qualitative et responsable de vin. Nous mettons à la disposition de la filière des supports et des services afin de répondre à ses attentes.*

*Les Caves de Rauzan ont pris contact avec Vins & Société en février 2018 dans le cadre de leur démarche de responsabilité sociétale. Elles souhaitent pouvoir délivrer des messages de consommation responsable à ses clients et visiteurs. Ainsi, nous leur avons transmis des guides de la consommation responsable. Ce support regroupe des conseils en matière de consommation responsable, les repères d'alcoolémie, le taux d'alcool légal au volant... Ces guides ont été distribués à tous les participants de la récréation gourmande, événement annuel organisé par les Caves de Rauzan. Nous leur avons également fourni un certain nombre de supports éducatifs sur l'univers de la vigne. Ces supports peuvent être mis à la disposition des plus jeunes à la boutique où sur le parcours biodiversité.*

*Enfin, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer cette année et nous réfléchissons ensemble à la possibilité de former les commerciaux des Caves de Rauzan à la consommation responsable via notre application de formation en ligne. Avec cette formation, les Caves de Rauzan pourront promouvoir la consommation responsable auprès de leurs clients.*

*Ainsi, les Caves de Rauzan sont très engagées en matière de consommation responsable et de démarche responsable, et Vin & Société est ravie d'être un partenaire les accompagnant dans cette démarche de responsabilité.*



« DÉLIVRER DES MESSAGES  
DE CONSOMMATION  
RESPONSABLE À  
SES CLIENTS ET VISITEURS »

« FORMER LES COMMERCIAUX  
DES CAVES DE RAUZAN  
À LA CONSOMMATION  
RESPONSABLE »

« LES CAVES DE RAUZAN SONT  
TRÈS ENGAGÉES EN MATIÈRE DE  
CONSOMMATION RESPONSABLE  
ET DE DÉMARCHE RESPONSABLE »

### Enquête de satisfaction des clients et consommateurs

Nous interrogeons régulièrement nos clients et consommateurs par le biais d'enquêtes de satisfaction. Cette méthode est un excellent moyen de connaître leurs besoins, attentes et opinions sur la qualité de nos produits et services.

Nous questionnons chaque année un circuit de distribution différent : vrac, traditionnel, export, Grande Distribution, magasin... Les retours nous permettent de mettre en place des actions ciblées ayant pour objectif l'amélioration continue de nos produits et services.

En 2018, c'est le circuit « vrac » qui a été interrogé. Nos clients ont eu l'occasion de s'exprimer afin de nous exposer leurs points de vue sur différents aspects. De nombreux points forts ont été identifiés tels que la qualité des contacts, le temps et la qualité de réception des échantillons, le temps de retraitement. Cette enquête a donc permis de mettre en avant un niveau de satisfaction très bon de la part de nos clients « vrac ».

### Karine Briane

Responsable Développement Durable  
Domaines Barons de Rothschild (Lafite)

*La famille Rothschild est propriétaire de Château Lafite depuis 1868. A partir de 1962, Le Groupe Domaines Barons de Rothschild (Lafite) s'est constitué par l'acquisition de prestigieux Domaines en France et à l'Étranger.*

*Depuis 1995, le Groupe DBR a également développé la commercialisation de vins de Bordeaux « de marque », la Collection. En 2011, le groupe a choisi d'intégrer la préoccupation du développement durable à sa stratégie RSE.*

*Dans le cadre de cette démarche, la sélection des achats de vins s'est accompagnée dès 2013 d'un cahier des charges intégrant des exigences environnementales et sociétales. Les échanges avec nos parties prenantes sont de plus en plus importants. Les Caves de Rauzan font parties de nos apporteurs de vins historiques et nous entretenons des échanges réguliers avec leurs techniciens, leur service qualité et leur direction afin d'atteindre nos objectifs communs.*

*Ces échanges participent à l'amélioration continue de nos produits et du fonctionnement de notre structure.*



« LES CAVES DE RAUZAN  
FONT PARTIES DE  
NOS APORTEURS DE VINS  
HISTORIQUES ET  
NOUS ENTRETENONS  
DES ÉCHANGES RÉGULIERS »

« CES ÉCHANGES PARTICIPENT  
À L'AMÉLIORATION CONTINUE  
DE NOS PRODUITS ET  
DU FONCTIONNEMENT  
DE NOTRE STRUCTURE »





## Isabelle Charnot

Directrice Qualité et Développement Durable  
Maison Johanes-Boubée

*Maison Johanes Boubée est une entreprise de négoce avec des activités d'embouteillage, de logistique, et d'export. Nous sommes une filiale du groupe Carrefour, présente dans toutes les régions viticoles de France avec 6 entrepôts logistiques dont 3 également sites d'embouteillage. Notre métier est d'acheter (vin en vrac ou bouteille), d'embouteiller, d'approvisionner et de distribuer les vins. Les Caves de Rauzan sont un partenaire historique puisque nous travaillons avec eux depuis plus de 20 ans.*

*Nous avons formalisé nos orientations stratégiques en y intégrant complètement notre démarche RSE, structurées autour de 3 piliers. Dans le cadre de notre relation, nous avons régulièrement l'occasion d'échanger avec les Caves de Rauzan sur chacun des piliers. Ainsi, sur la dimension sociale, MJB et Les Caves de Rauzan ont intégré un groupe d'expérimentation sur l'égalité professionnelle, mené par la DIRECCTE. Concernant l'écoute client, nous travaillons aujourd'hui avec les Caves de Rauzan sur un projet qui permettra d'informer sur les éléments de traçabilité du produit, un élément essentiel de transparence pour répondre à une attente forte des consommateurs. Enfin, notre relation avec les Caves de Rauzan est l'illustration de notre troisième pilier qui concerne notre engagement durable au sein de la filière. Dans ce cadre, nous échangeons sur nos plans de surveillance ou encore sur l'agro-écologie. Les Caves de Rauzan ont ainsi pu participer au forum de l'agro-écologie organisé par Carrefour.*

*Nous avons rejoint depuis peu le groupe pilote RSE du CIVB. En s'impliquant également dans cette démarche, les Caves de Rauzan, dont la démarche est bien avancée et mature, démontrent leur engagement RSE au sein de la filière. Le challenge reste de « faire savoir » aux clients et aux consommateurs, de faire connaître nos engagements pour une viticulture responsable. Chaque petite action compte, c'est pourquoi nous testons actuellement un message apposé sur la contre-étiquette avec quelques partenaires, dont les Caves de Rauzan.*



« DANS LE CADRE DE  
NOTRE RELATION, NOUS AVONS  
RÉGULIÈREMENT L'OCCASION  
D'ÉCHANGER AVEC  
LES CAVES DE RAUZAN  
SUR CHACUN DES PILIERS »

« NOTRE RELATION AVEC  
LES CAVES DE RAUZAN  
EST L'ILLUSTRATION DE  
NOTRE TROISIÈME PILIER  
QUI CONCERNE  
NOTRE ENGAGEMENT DURABLE  
AU SEIN DE LA FILIÈRE »

## Olivia Condemine

Chef de produit grand export  
Producta Vignobles

*Créée en 1949, Producta Vignobles est une union de coopératives qui commercialise des vins de marques et des châteaux. Issus des deux rives de Bordeaux et du Sud-Ouest, nos vins sont présents en grande distribution française et à l'export, dans 50 pays.*

*Les 2 500 vignerons des caves coopératives que nous représentons, offrent une réelle richesse et diversité de terroirs qui font la typicité de nos vins. Selon les profils aromatiques recherchés, nous réalisons nos assemblages en collaboration avec nos caves partenaires, dont Rauzan fait partie.*

*Aux Caves de Rauzan, nous sélectionnons des vins aux profils modernes dont la production est raisonnée, de la vigne à la bouteille. Impliqué dans une gestion durable du vignoble, Philippe Hébrard, Directeur des Caves de Rauzan, a ainsi présenté à notre équipe les actions menées par la cave et les vignerons :*

- le parcours biodiversité
- les conversions bio et HVE
- les normes qualité et management au service du client

*Nous pouvons désormais valoriser toutes ces initiatives auprès de nos clients et s'inscrire dans la tendance du développement durable.*

*Enfin, nous avons la possibilité de faire visiter la cave à nos clients et présenter toute la chaîne de production, du parcours biodiversité au milieu des vignes jusqu'au chai à barriques.*



« AUX CAVES DE RAUZAN,  
NOUS SÉLECTIONNONS DES VINS  
AUX PROFILS MODERNES  
DONT LA PRODUCTION  
EST RAISONNÉE,  
DE LA VIGNE À LA BOUTEILLE »

« S'INSCRIRE DANS LA TENDANCE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »



Notre implication RSE est reconnue de la part de nos clients, dont certains la traduisent concrètement par une action positive à notre égard.

#### Extrait d'un mail client / B to B - Réseau traditionnel français :

« Bonjour Philippe,

Dans le cadre d'une stratégie globale visant à mettre en lumière les démarches environnementales et afin de vous récompenser du plan d'action RSE entrepris par votre société, nous avons pris la décision de diminuer dès à présent nos délais de paiement vous concernant de 45 jours à 30 jours.

La reconnaissance de votre niveau de certification AFNOR par cette action sera, nous l'espérons, un acte symbolique concret et significatif envers notre partenariat. »



D'autres signes de reconnaissances de notre travail viennent parfois nous enjouer :

#### Extrait d'un courrier client / B to C :

« Messieurs,

Ancien restaurateur rue de la paix à Cherbourg, je possède encore des vins qui, je pensais n'avais plus aucune valeur gustative, or par curiosité le jour de l'ascension, j'ai remonté une bouteille dont je vous joins l'étiquette : une belle de 36 ans pour un homme de 82 ans ! Le bouchon difficile à extraire, mais oh surprise, pas bouchonné, après l'avoir délicatement mis dans un large récipient en verre, je l'ai laissé toute une nuit reprendre vie et le lendemain avec de belles tranches de jambon fumé de chez Delpeyrat (fidélité à la marque oblige) je puis vous assurer que je me suis régalé avec les 3/4 de la bouteille, la suite je ne vous la raconte pas !

Souvenirs, souvenirs le représentant m'avais assuré qu'il serait bon de garde ! Il m'en reste encore 5 ou 6 bouteilles ! Dommage que je puisse encore attendre 18 ans de plus pour voir ! Avec toutes mes amitiés à d'aussi bons producteurs »



## VISION STRATEGIQUE DES CAVES DE RAUZAN

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise implique de savoir s'adapter en permanence à l'évolution du monde. Pour contribuer à la construction de l'avenir de notre société, notre coopérative a une vision stratégique qui repose sur deux éléments majeurs :

#### 🍷 ÊTRE LEADER TECHNIQUE À BORDEAUX.

Nous développons une capacité à répondre aux toutes dernières attentes qualitatives des consommateurs des différents marchés, au travers du globe. Grâce à notre gestion unique des potentiels aromatiques, nous sommes en capacité d'exhaler nos terroirs dans cet objectif.

La mutualisation des moyens financiers, inhérente au système coopératif, nous permet d'investir de manière conséquente dans la recherche et développement, les bâtiments, le matériel et notre capital humain pour se donner les moyens de cette ambition.

#### 🍷 ÊTRE LEADER EN RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE.

Nous cultivons notre aptitude à nous adapter aux attentes sociétales, avant nos concurrents. Cela s'exprime dans les différents piliers du Développement Durable dans des domaines aussi majeurs que la transition écologique.

Afin de renforcer cette capacité, nous avons constitué un Comité RSE qui a pour mission de prendre de la hauteur, identifier les enjeux et donner les orientations pour les années à venir.

Ces deux éléments stratégiques seront de nature à assurer, dans la durée, un revenu suffisant à nos adhérents pour leur permettre de pérenniser leurs exploitations agricoles, d'être en capacité d'investir sur du foncier viticole et de pouvoir y installer des jeunes... et pourquoi pas, accueillir de nouveaux coopérateurs qui adhèrent à notre vision.

Au-delà de notre contribution pour une agriculture et une alimentation durable, nous prônons le made in France et le bien vivre ensemble. Et c'est peut-être tout simplement cela notre raison d'être ...

Pour que cette vision stratégique porte ses fruits, nous y mettons toute notre bonne volonté mais nous avons besoin de la contribution et la bienveillance de nos parties prenantes (salariés, viticulteurs coopérateurs, clients, fournisseurs, riverains, associations, pouvoirs publics, consultants...). C'est ici l'occasion de les en remercier.

Merci, en particulier, à celles qui ont accepté de témoigner dans ce rapport RSE et ont ainsi contribué à démontrer la richesse de nos échanges au quotidien.

Nous remercions évidemment chacun de nos adhérents-viticulteurs pour leur travail, leur savoir-faire et leur confiance ainsi que chaque collaborateur pour l'implication dont ils font preuve chaque jour. Chacun d'entre eux, par leur personnalité, leur expérience et leur volonté de bien faire, rendent notre cave performante mais aussi humaine et familiale.



# Nos engagements responsables :

Prendre soin de notre territoire pour les générations futures

## Au niveau SOCIÉTAL

- \*Soutien des associations locales, MSF, Téléthon...
- \*Maintien de la biodiversité dans la vallée de l'Engranne
- \*Mise en place d'évènements touristiques & création d'un parcours pédestre biodiversité
- \*Plus de 500 familles vivant grâce à notre activité
- \*Animations avec les écoles

\*100% du vignoble en Agriconfiance  
\*200 ha BIO  
\*860 ha HVE 3



## Au VIGNOBLE

- \* Orientation des pratiques culturales visant à améliorer le potentiel qualitatif de chaque parcelle
- \* Certification du conseil indépendant de nos techniciens & préconisations vers une réduction des intrants
- \* Arrêt des néonicotinoïdes en 2017
- \* Arrêt des CMR en 2019
- \* Préconisations pour le désherbage mécanique
- \* Expérimentation "zéro chimie"
- \* Recherche permanente d'alternatives (couverts végétaux, désherbants naturels...)

Distance moyenne vignoble-chai : <10 km



## Au CHAI

\*Utilisation de produits œnologiques garantis sans OGM

- \*Actions et investissements favorisant la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau (lavage à la vapeur des barriques, isolation des bâtiments)
- \*Traitement de l'intégralité des effluents vinicoles dans nos stations d'épuration

## En GOUVERNANCE

- \*un(e) vigneron (ne) = un actionnaire = une voix
- \*Transparence des décisions

99% de nos déchets valorisés

## Avec notre EQUIPE

- \*Charte éthique et sociale
- \*Comité RSE
- \*Mise en place d'enquêtes de satisfaction
- \*Mise en œuvre des signes de reconnaissance

Taux de satisfaction des salariés : 82%



Environ 200 000 hl vinifiés chaque année

## Pour nos CONSOMMATEURS

- \*Offre de produits coopératifs
- \*Offre de produits respectueux de l'environnement
- \*Incitation vers une consommation responsable et conviviale



Plus de 80% des achats effectués localement (33)

## En gestion des ACHATS

- \*Comité Ecoconception
- \*80% de nos emballages issus de matières recyclées
- \*Allègement du poids de la bouteille
- \*Relation de confiance et de partenariat avec nos fournisseurs et prestataires, le critère "local" privilégié



## Vis à vis de nos CLIENTS

- \*Réalisation d'enquêtes annuelles de satisfaction clients
- \*Adaptation des profils produits pour chaque marché
- \*Reconnaissance de nos produits par des experts

Présentation des enjeux RSE auprès des clients et des fournisseurs



Du Bordeaux OUI, mais du Bordeaux responsable !

# Index du contenu GRI, année 2018 (102.55, 102.56)

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION				
Éléments d'information		Pages	Vérification externe	
<b>GRI 101 : Principes généraux - 2016</b>				
GRI 102 Éléments généraux d'information - 2016	Profil de l'organisation	102-1 : Nom de l'organisation	Trois sites au sein de l'Entre-Deux-Mers, p 6	Non
		102-2 : Activités, marques, produits et services	Trois sites au sein de l'Entre-Deux-Mers, p 6 La coopérative en quelques chiffres clés, p 25 Une gamme de produits variés, p 65	Non
		102-3 : Location du siège	Trois sites au sein de l'Entre-Deux-Mers, p 6	Non
		102-4 : Location des opérations	Trois sites au sein de l'Entre-Deux-Mers, p 6	Non
		102-5 : Statut juridique et mode de propriété	Trois sites au sein de l'Entre-Deux-Mers, p 6 Gouvernance et type de société, p 6	Non
		102-6 : Marchés desservis	Un marché étendu mondialement, p 66	Non
		102-7 : Taille de l'organisation	Trois sites au sein de l'Entre-Deux-Mers, p 6 La coopérative en quelques chiffres clés, p 25 Composition des équipes, p 44	Non
		102-8 : Informations sur les employées	Composition des équipes, p 44	Non
		102-9 : Chaîne d'approvisionnement	Structure de la chaîne d'approvisionnement, p 28	Non
		102-10 : Changements significatifs survenus dans l'organisation	Trois sites au sein de l'Entre-Deux-Mers, p 6 Structure de la chaîne d'approvisionnement, p 28	Non
		102-11 : Principe de précaution	Un rapport R.S.E en accord avec la GRI, p 20	Non
		102-12 : Initiatives externes	Engagement dans la RSE et dans la filière, p 8	Non
		102-13 : Affiliations à des associations	Engagement dans la RSE et dans la filière, p 8	Non
Stratégie	102-14 : Déclaration du décideur le plus haut placé	édito de la gouvernance, les engagements stratégiques de l'entreprise, p 5	Non	
Éthique et intégrité	102-16 : Valeurs, principes et normes de l'organisation en matière de comportements	Nos valeurs, p 8	Non	
Gouvernance	102-18 : Structure de la gouvernance	Gouvernance et type de société, p 6	Non	
Implication des parties prenantes	102-40 : Liste des parties prenantes	Parties prenantes et aspects pertinents identifiés : exercice de matérialité, p 20	Non	
	102-41 : Convention collective	Avantages sociaux, p 45	Non	
	102-42 : Identification et sélection des parties prenantes	Parties prenantes et aspects pertinents identifiés : exercice de matérialité, p 20	Non	
	102-43 : Dialogue avec les parties prenantes	Parties prenantes et éléments pertinents identifiés : exercice de matérialité, p 20	Non	
Reporting practice	102-44 : Thèmes clés soulevés	Parties prenantes et éléments pertinents identifiés : exercice de matérialité, p 20	Non	
	102-45 : Entités incluses dans les états financiers consolidés	Parties prenantes et éléments pertinents identifiés : exercice de matérialité, p 20	Non	
	102-46 : Contenu du rapport et périmètre	Parties prenantes et éléments pertinents identifiés : exercice de matérialité, p 20	Non	
	102-47 : Liste des aspects principaux du rapport	Parties prenantes et éléments pertinents identifiés : exercice de matérialité, p 20	Non	
	102-48 : Reformulation d'informations	Parties prenantes et éléments pertinents identifiés : exercice de matérialité, p 20	Non	
	102-49 : Changement dans le reporting	Parties prenantes et éléments pertinents identifiés : exercice de matérialité, p 20	Non	
	102-50 : Période de reporting	Un rapport R.S.E en accord avec la GRI, p 20	Non	
	102-51 : Date du dernier rapport	Un rapport R.S.E en accord avec la GRI, p 20	Non	
	102-52 : Cycle de reporting	Un rapport R.S.E en accord avec la GRI, p 20	Non	
	102-53 : Contacts	Un rapport R.S.E en accord avec la GRI, p 20	Non	
	102-54 : Déclaration sur l'option de conformité choisie	Page de garde, p 1 Un rapport R.S.E en accord avec la GRI, p 20	Non	
	102-55 : GRI content index	Index de contenu GRI, p 88 Un rapport R.S.E en accord avec la GRI, p 20	Non	
	102-56 : Vérification externe	Index de contenu GRI, p 88 Un rapport R.S.E en accord avec la GRI, p 20	Non	

« For the Materiality Disclosures Service, GRI Services reviewed that the GRI content index is clearly presented and the references for Disclosures 102-40 to 102-49 align with appropriate sections in the body of the report.»

ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION				
Enjeux pertinents	Éléments d'information	Pages	Non-publication d'informations	Vérification externe
GRI 201 : Performance économique - 2016	201-1	Performances économiques de la structure, p 25	-	Non
	201-4	Performances économiques de la structure, p 25	-	Non
	103-1, 103-2, 103-3	Performances économiques de la structure, p 25	-	Non
GRI 204 : Pratiques d'achats - 2016	204-1	Répartition territoriale de nos fournisseurs, p 29	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Des pratiques d'achats responsables, p 28	-	Non
GRI 301 : Matières - 2016	301-1	Matières utilisées pour le process, p 39 Consommation en eau, p 40	-	Non
	301-2	Matières utilisées pour le process, p 39	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Gestion des matières, p 39	-	Non
GRI 303 : Eau - 2016	303-1	Consommation en eau, p 40	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Consommation en eau, p 39	-	Non
GRI 304 : Biodiversité - 2016	304-3	Habitats protégés et préservation des espèces menacées, p 33	-	Non
	304-4	Habitats protégés et préservation des espèces menacées, p 33	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Préservation de la biodiversité, p 33	-	Non
GRI 306 : Effluents et déchets - 2016	306-1	Traitements de nos effluents grâce à nos stations, p 40	-	Non
	306-2	Traitements de nos déchets, p 42	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Gestion des effluents et déchets, p 40	-	Non
GRI 307 : Conformité environnementale - 2016	307-1	Certifications et conformité réglementaire, p 19 Déclaration du Directeur, p 19	-	Non
	103-1, 103-2, 103-3	Certification et conformité réglementaire, p 19	-	Non
GRI 308 : Evaluation environnementale des fournisseurs - 2016	308-1	Evaluation des fournisseurs, p 29	-	Non
	103-1, 103-2, 103-3	Evaluation des fournisseurs, p 29	-	Non
GRI 401 : Emploi - 2016	401-1	Composition des équipes, p 44	-	Non
	401-2	Avantages sociaux, p 45	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Composition des équipes, p 44	-	Non
GRI 403 : Santé et sécurité au travail - 2016	403-1	Sécurité, p 45	-	Non
	403-2	Sécurité, p 45	-	Non
	403-4	Sécurité, p 45	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Qualité de vie au travail, p 45	-	Non
GRI 404 : Formation et éducation - 2016	404-1	Formations, p 49	-	Non
	404-3	Écoute des salariés et communication au sein de l'entreprise, p 50	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Formations, p 49	-	Non
GRI 413 : Communautés locales - 2016	413-1	Certifications et conformité réglementaire, p 19 Communautés locales et ancrage territorial, p 54	-	Non
	413-2	Communautés locales et ancrage territorial, p 54	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Communautés locales et ancrage territorial, p 54	-	Non
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs - 2016	416-1	Relations avec le client et le consommateur, p 79	-	Non
	416-2	Relations avec le client et le consommateur, p 79	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Relations avec le client et le consommateur, p 79	-	Non
GRI 417 : Commercialisation et étiquetage - 2016	417-1	Étiquetage de nos produits, p 72	-	Non
	417-2	Étiquetage de nos produits, p 72	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Marketing et communication autour de nos produits, p 72	-	Non
GRI 419 : Conformité socio-économique - 2016	419-1	Certifications et conformité réglementaire, p 19	-	Non
GRI 103 : Approche managériale - 2016	103-1, 103-2, 103-3	Certifications et conformité réglementaire, p 19	-	Non





CAVES DE  
**RAUZAN**



[www.cavederauzan.com](http://www.cavederauzan.com)

